

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°653 - Septembre 2023

Prochaine parution : Mardi 10 octobre 2023

2€

**8, 23, 30 septembre,
13 octobre 2023**
**Travailler au succès
de ces mobilisations**



Rassemblement devant l'Agence de l'Eau à Orléans le 25 août 2023

**Coup d'Etat au Niger : La faillite du système néocolonial
Non à une intervention militaire ! p. 16**

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Une « rentrée » sous le signe de mobilisations larges et unitaires sur plusieurs fronts

Macron a passé le mois d'août à réfléchir comment se relancer. Il veut « tourner la page » des mobilisations contre la réforme des retraites, puis celle des émeutes de la jeunesse des quartiers populaires qui ont suivi, les plus importantes depuis près de trente ans. Il veut poursuivre sa politique anti-ouvrière et anti-populaire qui se décline en projets de lois, en cherchant des « majorités » de projet pour les faire passer au parlement, avec l'apport de la droite, sans écarter le recours aux mécanismes anti-démocratiques, prévus dans la constitution, qui ont servi au passage en force de la réforme des retraites.

Les travailleurs ne l'entendent pas ainsi, comme le montre le rejet toujours aussi massif de la « réforme de trop », celle qui instaure le départ en retraite à 64 ans. Dans les quartiers populaires, chez les jeunes, les parents, les éducateurs, les travailleurs sociaux..., les raisons de la colère sont toujours là, d'autant que la répression policière et judiciaire a continué à cibler les jeunes, sur fond d'abandon social aggravé des quartiers.

Pour tous et toutes, cette rentrée est encore plus dure, plus chère : elle creuse encore davantage les inégalités. Les engagements d'E. Borne et de Le Maire à négocier des baisses de prix avec la grande distribution et les monopoles fournisseurs sont de la pure com : ils ont continué à grimper, notamment en août, avec l'augmentation du prix de l'électricité, des produits de grande consommation et de l'essence...

Augmentations des salaires, des pensions, des minima sociaux, De l'argent pour la santé et l'éducation, le logement... Non au budget d'austérité et non au budget de guerre... et toujours « non » aux 64 ans !

Nos rendez-vous de rentrée

→ **Travailler au succès de la marche unitaire du 23 septembre, « pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques »**

Le « calme » est revenu dans les quartiers, mais rien n'est évidemment résolu.

Une des conséquences importantes de ces émeutes, c'est la prise de conscience par les organisations sociales, les associations, les syndicats, les organisations politiques... de la nécessité de prendre en mains la lutte pour les intérêts des habitants des quartiers populaires. Un

collectif de plus de 100 organisations s'est mis en place. Un grand nombre d'associations et de collectifs locaux qui, pour certains, se battent pour obtenir « justice » pour l'assassinat par la police d'un jeune, se sont joints au collectif, pour faire connaître leur combat, appeler à des actions de solidarité...

La force de ce mouvement et la volonté de travailler ensemble, autour d'objectifs concrets, ont permis de maintenir cette dynamique. C'est un des enjeux de la manifestation du 23, au succès duquel notre parti doit travailler.

→ **Travailler au succès des manifestations du 30 septembre pour le droit au logement**

Il n'y a jamais eu autant d'enfants sans logis, vivant dans la rue (presque 2000, rien qu'à Paris) – un phénomène qui touche toutes les grandes villes. Des milliers d'étudiants des milieux populaires ne peuvent accéder à un logement à un prix abordable, tant il manque de logements sociaux. Se nourrir, se loger, se déplacer devient un « luxe » inaccessible pour des millions de personnes.

La pénurie de logements et le niveau élevé des loyers est quasi générale. En région parisienne, la situation est aggravée à l'approche des grands rendez-vous (coupe du monde, JO...), du fait aussi du surtourisme. Cette crise du logement constitue une véritable « bombe sociale » qui touche toutes les catégories de la population. A cela s'ajoutent la politique de « nettoyage » des centres villes des habitants les plus précaires, les sans-toits, les squatters, les exclus du 115... et la volonté de renforcer la répression des squatteurs (1). D'où l'importance de travailler au succès du rendez-vous lancé notamment par le DAL, le 30 septembre, autour des exigences de baisse des loyers, des charges, pour de vrais logements, à prix abordables, contre les expulsions locatives...

→ **Refuser les 15 milliards d'économies sur les dépenses de santé**

Les conséquences du changement climatique se sont une fois encore manifestées cet été, avec des vagues de chaleur frappant des régions entières, mettant en lumière les difficultés persistantes de l'hôpital public, dont une partie des services d'urgence ont été fermés par manque de personnel. Il n'y a pas eu d'hécatombe, parce que les personnels, sur-sollicités, ont tenu. Dans ce contexte, l'annonce du ministre de 15 milliards d'économie supplémentaires dans les dépenses de santé ne peut que faire grandir la colère des personnels de santé, de leurs syndicats et des col-

lectifs d'usagers dont une partie est déjà mobilisée autour du « tour de France de la santé » et de ses 20 étapes.

→ **Poursuivre les mobilisations contre les méga-bassines**

La mobilisation contre les méga-bassines fait partie d'un vaste mouvement de contestation du modèle économique capitaliste, notamment en agriculture, avec la dénonciation de l'accaparement de l'eau par l'agrobusiness et la dénonciation de la répression de l'Etat. Les formes de mobilisation, comme celle des Soulèvements de la Terre, entraînent d'importants secteurs de la jeunesse, de la paysannerie progressiste (autour de la Confédération Paysanne) et arrivent à marquer des points. Comme nous le disons dans le compte rendu du Convoi de l'eau (sur notre site), « la dissolution de ce mouvement voulu par le gouvernement, le 21 juin, a été suspendue, en référé, par le Conseil d'Etat, ce qui constitue un camouflet politique pour le ministre Darmanin, qui est monté "très haut" dans cette affaire. » Plusieurs rendez-vous locaux ont été donnés pour poursuivre les mobilisations contre des projets inutiles, coûteux, destructeurs en matière d'environnement et pour soutenir des militants arrêtés et poursuivis.

→ **Travailler au succès de la mobilisation du 13 octobre**

La lutte de classe, qui a fait la démonstration de sa vitalité à travers le mouvement contre la réforme des retraites, inquiète patronat et gouvernement. Le mouvement syndical y a gagné en force, à travers notamment une forte syndicalisation et la poursuite de l'intersyndicale. La poursuite de l'intersyndicale est indéniablement un encouragement à la lutte et insuffle un état d'esprit nouveau, notamment chez les militants. Une des manifestations de cet esprit nouveau, c'est le fait d'aller plus systématiquement « ensemble » dans la bagarre. Et quand il y a une mobilisation d'ouvriers, de travailleurs, de travailleuses, la question de la solidarité vient tout de suite. On l'a vu autour des ouvrières de Vertbaudet, et dans des mobilisations locales, comme celle autour de la grève à Clestra (Strasbourg). Un rendez-vous a été lancé pour le 13 octobre, à l'appel de l'intersyndicale, dont toutes les composantes sont membres de la CES qui appelle aussi au 13 dans les autres pays de l'UE. D'autres mobilisations se développent, contre la répression antisyndicale, en soutien aux grèves dans les entreprises menacées de fermetures et aux mobilisations sur les

conditions de travail qui s'aggravent partout.

→ **Exiger le retrait des troupes françaises des néocolonies d'Afrique**

Sous la pression conjuguée des peuples et de forces politico-militaires qui prennent le pouvoir dans les néocolonies d'Afrique, l'impérialisme français est obligé de retirer ses forces militaires. Le Niger, pilier de la Françafrique et du dispositif militaire, en est une des dernières illustrations. C'est aussi un élément important de l'affaiblissement de l'impérialisme français vis-à-vis de ses concurrents.

Les pôles de résistance « interne » que nous avons soulignés contribuent à une critique toujours plus acérée du système capitaliste impérialiste, au service des monopoles, ●●●

Une étrange rencontre à huis clos

Le 30 août, Macron a invité les responsables des 11 partis représentés au parlement à échanger « librement » sur la situation nationale et internationale. Comme à son habitude, il a beaucoup parlé et dit avoir beaucoup écouté, se félicitant de la courtoisie qui a régné durant ces 10 heures ! Cet exercice, que plusieurs participants ont dit vouloir renouveler, apparaît comme une personification accrue de la vie politique qui tourne à l'avantage de celui qui la pousse très loin, à savoir Macron. Il n'a pas manqué de se féliciter de la convergence des points de vue sur la guerre en Ukraine, sur la situation en Afrique, ce qui revient à dire qu'il peut poursuivre la politique de soutien au régime ukrainien, contre la Russie, d'alignement sur l'Otan, sans perspective de négociations et de paix à court terme et que sa gestion de la crise de l'impérialisme français en Afrique bénéficie d'un consensus de la part des représentants des forces politiques présents.

Il s'est montré ouvert aux positions de Ciotti (LR) et de Bardella (RN), notamment sur les questions d'immigration. Il a concédé aux représentants des partis de gauche au parlement la tenue d'une « conférence sociale sur les carrières et les branches situées en dessous du smic », en guise d'ouverture sur les questions sociales, abordées à la marge. On peut aussi y voir la volonté de Macron de minimiser le poids du mouvement syndical.

●●● des riches, de l'oligarchie, et à faire grandir la conscience de la nécessité de la rupture avec ce système. C'est dans le même objectif que nous menons le combat contre

l'impérialisme français au niveau international, en étroite solidarité avec les peuples, en combattant les positions pro-impérialisme français et celles qui entretiennent des illusions

sur la nature des autres puissances impérialistes (comme la Russie, la Chine), pour garantir l'indépendance de notre classe et faire vivre l'internationalisme prolétarien. ★

1- Comme le montre la « Proposition de loi constitutionnelle pour consacrer le droit de propriété dans la Constitution de la Ve République » déposée le 14 août devant le sénat.

La stratégie de Macron

Organiser la réaction en prétendant « barrer la route » au RN

Macron, tout comme son ministre de l'Intérieur qui pense déjà à 2027, savent que la manœuvre maintes fois utilisée depuis le duel Chirac-Le Pen de 2002, ne peut plus fonctionner aussi efficacement : dans l'électorat ouvrier et populaire, et en particulier dans la jeunesse, on n'est plus prêt à voter contre son camp pour « faire obstacle au RN ». La macronie sait par ailleurs que sa fiction du « ni gauche, ni droite » n'est plus crédible. Dans l'immédiat, le souci du gouvernement est de chercher des majorités au cas par cas sur ses projets de loi. Avec, notamment, une échéance : le projet de loi sur l'immigration.

Darmanin, à qui d'autres dirigeants de la majorité reprochent une démarche trop personnelle, a commencé par assener comme une évidence « que dans cinq ans, une victoire de Madame Le Pen est assez probable. ». C'est ce qu'il a fait fin août dans une interview à La Voix du Nord. Cherchant, comme d'autres, à labourer sur les terres du RN, il

cultive le populisme : « que nous ne nous fondions pas seulement sur les gagnants de la mondialisation et les élus des centres-villes, car ça ne fait pas 51 % des voix ». Il faut, poursuit-il, « un retour de l'autorité à l'école et dans la rue, davantage de fermeté de la justice et des forces de l'ordre ». Et toute la réaction d'y aller de sa surenchère : sur l'insécurité, sans omettre d'exploiter le moindre fait divers ; sur la « tolérance zéro » ; sur « l'écoterrorisme » ; sur le « communautarisme » brandi comme une menace contre la République ; sur les malheureux propriétaires victimes des squatters, en cherchant à justifier ainsi la loi Kasbarian-Bergé qui criminalise les mal-logés et les locataires en difficultés, etc.

L'affaire de l'abaya est édifiante. Ouvrir la polémique à propos de ce vêtement présenté comme un symbole du prosélytisme islamique, ce n'est pas seulement détourner l'attention des problèmes de la rentrée et saisir l'opportunité d'enfoncer un coin entre les partis de la

Nupes divisés sur cette question, c'est surtout offrir une magnifique tribune à la réaction. Il n'est qu'à voir la jubilation d'E. Ciotti, président des LR : « Nous avons réclamé à plusieurs reprises l'interdiction des abayas dans nos écoles. Je salue la décision du ministre de l'éducation nationale qui nous donne raison. ». Jérôme Buisson, membre de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, en a profité, de son côté, pour rappeler qu'il était l'auteur d'une proposition de loi sur le sujet, tenue à la disposition du gouvernement !

Le 30 août, Macron a invité à Saint-Denis tous les chefs des partis représentés au parlement. Mais c'est d'abord pour LR et le RN que cette réunion semble avoir été organisée. La préoccupation de l'heure de l'exécutif est d'essayer de « construire une majorité » pour le vote de la loi sur l'immigration dont la discussion au Parlement devrait commencer le mois prochain. LR et le RN en ont fait leur cheval de bataille. J. Bardella pour le

RN et E. Ciotti pour LR en profitent pour faire un battage médiatique autour de leurs exigences respectives d'un référendum sur l'immigration. Dès le lendemain de cette réunion, les spéculations ont débuté sur les concessions que le gouvernement serait prêt à faire pour gagner une majorité sur son projet de loi. Le « en même temps » n'est plus d'actualité. C'est autour du volet dit « insertion » du projet de loi, à savoir la régularisation des travailleurs sans papiers occupés dans les métiers qui font face à une forte pénurie de main-d'œuvre (hôtellerie-restauration, bâtiment, propreté, etc.) que les marchandages semblent se faire. Ces titres de séjour « métiers en tension » contre lesquels la droite et l'extrême droite font feu de tout bois risquent de passer à la trappe. Mais pour la réaction, ce « à droite toute » ne sera jamais assez ! La mobilisation est à l'ordre du jour, comme l'indiquait l'appel à la manifestation du 26 août (« Darmanin ne fera pas sa loi ! »)★

Le JDD, nouvel organe de presse de l'extrême droite

Un mois et demi de grève n'aura pas eu raison de la décision de Vincent Bolloré de nommer Geoffroy Lejeune directeur de la rédaction du Journal du Dimanche (JDD), quitte à se séparer de la majeure partie de la rédaction. Le « seigneur » de presse a donc imposé cet homme d'extrême droite, et plus particulièrement du courant d'Eric Zemmour.

A son « actif » : s'être fait « virer » pour des propos jugés trop « radicaux » du magazine Valeurs actuelles, un journal pourtant connu pour être l'un des porte-parole de l'extrême droite ultralibérale et condamné en octobre 2022 pour « injure publique à caractère raciste envers Danièle Obono », la députée LFI représentée en esclave en couverture de l'hebdomadaire en août 2020.

Il a pris ses fonctions au JDD le 1^{er} août 2023, en dépit de son rejet par près de 100 % de l'équipe rédactionnelle. Une opposition dont il n'a que faire. Il n'a pas été nommé par Bolloré pour faire son métier de journaliste mais pour mener une mission : celle de porter la parole d'extrême droite via un journal national grand public. Le simple fait que la nouvelle

direction du journal refuse d'interdire « toute publication de propos racistes, sexistes et homophobes » en dit long sur le projet éditorial.

Vincent Bolloré, à la tête du groupe Vivendi, mène une véritable bataille culturelle et idéologique de diffusion des idées ultra réactionnaire et racistes via des livres (rachat de l'ensemble de Hachette prévu à l'automne), le cinéma (Canal+), la télé, la radio et la presse magazine (CNews, Europe 1, Prisma Presse, bientôt Paris Match) et maintenant le JDD.

Une concentration des médias de plus en plus poussée

Cette prise de contrôle du JDD par Vivendi est un pas supplémentaire dans la concentration des médias à l'œuvre en France et au niveau européen. Après être devenu le premier acteur du secteur de l'édition de livres en langue française, suite à son OPA hostile sur Lagardère et son fleuron Hachette, et le « troisième groupe mondial de l'édition grand public et d'éducation », comme il le revendique lui-même, il entend aujourd'hui devenir le premier acteur

du secteur des médias en France avec Europe1, CNews et maintenant le JDD. Comme le dénonce Dov Alfon dans le journal Libération du 30 août 2023, « C'est sans doute le plus grand pôle réactionnaire jamais assemblé dans l'histoire moderne française, hors période de l'Occupation. Télévision, radio, communication et presse écrite, le milliardaire Vincent Bolloré a acquis en un laps de temps record des médias réputés pour les tourner en officines au service d'une parole de division et de haine. »

Mais cette prise de contrôle n'a pu se faire sans la complicité active des différents gouvernements Macron et sans le feu vert de la Commission européenne. Celle-ci a mis comme condition l'obligation de se départir d'Editis, revendu au groupe International Media Invest (IMI), filiale du groupe CMI, fondé par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky (1). Elle a aussi brandi la « menace » d'une amende de 10 % de son chiffre d'affaires (2) s'il s'avérait que Vivendi a pris le contrôle du JDD avant le feu vert de Bruxelles. Pas de quoi arrêter la mainmise de Vincent Bolloré sur le secteur stratégique des médias et communications. ★

1. Daniel Kretinsky est propriétaire du géant de la distribution Casino et de CMI médias, actionnaire minoritaire du journal le Monde, créancier de Libération et il vient d'augmenter sa participation au capital de la Fnac. Il est également en passe de racheter la partie Tech Foundations, qui regroupe l'infogérance de la société informatique Atos et d'entrer au conseil d'administration d'Eviden (cybersécurité, supercalculateur et IA).

2. Chiffre d'affaires 2022 : plus de 9,6 milliards d'euros.

Un dépeçage du groupe d'Arnaud Lagardère, consentant

Mais alors même qu'officiellement le JDD est toujours la propriété de Lagardère, celui-ci n'a pas hésité à se plier aux conditions de son repreneur en nommant Geoffroy Lejeune à la rédaction du journal. Il s'est contenté d'évoquer l'ouverture d'un « guichet » permettant aux journalistes en désaccord avec cette décision de partir avec des indemnités comme ce fut déjà le cas à Europe1, en 2021, et à i-Télé (devenue CNews) en 2016. Un « guichet » qui devrait être mis en place à l'automne, lors de la finalisation de la prise de contrôle du JDD par Vivendi.

Travailler au succès de la marche du 23 septembre

Le « calme » est revenu dans les quartiers, mais rien n'est évidemment résolu.

Pour Macron, ces émeutes des banlieues n'ont pas de cause sociale et la principale responsabilité relève des parents « qui ne tiennent pas leurs enfants ». Selon lui, il s'agit de « quarante mille jeunes émeutiers », dont plusieurs milliers ont été arrêtés et poursuivis. Pas d'aides sociales, pas de politique visant à dé-ghettoiser ces quartiers et soutien global aux forces de la police et de l'armée dans leur stratégie du « maintien de l'ordre », avec quelques mesures prises contre des policiers responsables de violences impossibles à dissimuler.

L'ampleur des émeutes et leur extension à tous les quartiers populaires, dans toutes les villes du pays, ont provoqué un choc dans la société. Venant après le puissant mouvement contre la réforme des retraites, elles ont mis en lumière à la fois les énormes et dévastatrices conséquences de la crise dans ces quartiers et l'immense colère des jeunes qui se sont massivement identifiés à Nahel. Du coup, les cris de colère et les dénonciations des jeunes et des moins jeunes qui vivent dans les quartiers, contre les violences et le racisme dont ils sont régulièrement

victimes de la part des policiers, ont eu un large écho. Plusieurs collectifs et organisations qui dénoncent les violences policières prennent position. Cela s'est accompagné de la dénonciation, par de nombreuses organisations qui agissent dans ces quartiers, de leur manque de moyens, du délabrement de tous les services publics, des discriminations que subissent les habitants.

Il est utile de rappeler la succession des événements et des initiatives qui ont conduit à l'appel à « la Marche unitaire le 23 septembre 2023, pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques »

Nahel est assassiné le 26 juin à Nanterre. Le 29, il y a la « marche pour Nahel » à Nanterre. Une première réunion unitaire à l'appel des 3 syndicats (CGT, Solidaires et FSU), Attac et SOS Racisme se tient le samedi 1er juillet, réunion qui réunira une quarantaine d'organisations. Cette réunion rédige la première mouture de l'appel « Notre pays est en deuil et en colère ». Le 3 juillet, près de 90 organisations, dont plusieurs collectifs des quartiers populaires, de collectifs qui dénoncent des assassinats et qui réclament « justice », finalisent le texte et la mise en place du collectif

qui va notamment appeler à soutenir le rassemblement du collectif « Justice pour Adama » (le 8 juillet) et d'autres initiatives sur les thèmes du texte. La date du 23 septembre sera décidée collectivement, pour lui donner une visibilité nationale.

Depuis qu'il a été rendu public, la liste des signataires ne cesse de s'allonger.

La force de ce mouvement s'appuie sur l'engagement de toutes ses composantes et sur la volonté de travailler ensemble, autour d'objectifs concrets, notamment ceux qui sont inscrits dans le texte :

- « abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre ;
- une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement
- le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique ;
- la création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits et le renforcement des moyens de lutte contre le racisme, y compris dans la police ;

• un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics, le financement des associations et des centres sociaux ».

Notre parti, membre du collectif, appelle à travailler au succès de la Marche.

Le texte est sur notre site, avec la liste actualisée des signataires ★

Nous appelons à reprendre la rue samedi 23 septembre, à organiser des manifestations ou d'autres initiatives sur tout le territoire, pour faire front ensemble contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme systémique, des violences policières, et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques.

**Marche unitaire
le 23 septembre 2023
Pour la fin du racisme
systémique,
des violences policières
pour la justice sociale et les
libertés publiques**

Le combat des travailleurs (euses) sans papiers pour leur régularisation, toujours d'actualité

Cette année, le 26 août, un grand nombre de travailleurs immigrés, dont beaucoup de sans-papiers, ont manifesté avec leurs soutiens pour commémorer l'anniversaire de l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, le 23 août 1996.

Après huit semaines d'occupation de l'église, le gouvernement de l'époque avait répondu par la force, pour casser la grève de la faim, n'hésitant pas à envoyer les CRS fracasser la porte de l'église à coups de hache.

Avec l'énorme impact des premières grèves de travailleurs sans papiers (Modeluxe, Buffalo Grill de 2006 et 2007), le gouvernement Sarkozy avait été obligé de mettre dans sa réforme du Code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), une disposition qui entr'ouvrait la porte à la régularisation, mais au bon vouloir du patronat.

En 2008 et 2009, sous l'impulsion de la CGT, se sont succédé d'importantes vagues de grèves coordonnées principalement en région parisienne pour exiger la régularisation de ces travailleurs (euses) par-delà les dispositions du CESEDA.

Ce mouvement aura le soutien

d'autres syndicats (Solidaires, FSU, CFTD, CNT) et d'organisations démocratiques, de femmes Egalité... et va susciter un fort courant de solidarité. L'engagement des travailleurs sans papiers et leur détermination, va obliger le gouvernement à accéder aux exigences de centaines de grévistes. Avec l'arrivée de F. Hollande, le nouveau gouvernement, toujours sous la pression du mouvement gréviste, sera contraint de publier la fameuse circulaire Valls, qui permettra une large régularisation de milliers de travailleurs (euses) sans papiers.

Les grèves ne cesseront pas pour autant, pour permettre à ces travailleurs d'accéder à ce droit. Le mot d'ordre : « Ils (elles) bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici, régularisation de tous les travailleurs, de toutes les travailleuses sans papiers » va s'imposer définitivement dans le mouvement syndical.

A Dunkerque, depuis près de deux mois, puis à Grande-Synthe (59), des travailleurs (euses) sans papiers d'Emmaüs se sont mis en grève pour exiger leur régularisation et de véritables salaires. A DPD (filiale de la Poste), une centaine de travailleurs sont toujours mobilisés. Et tout der-



Paris. Manifestation du 26 août contre la loi Darmanin à l'appel de l'UCIJ (Unis Uni.e.s contre l'immigration jetable) en commémoration de l'expulsion violente par la police des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris 18e, le 23 août 1996. L'image du coup de hache d'un policier contre la porte de l'église a été massivement reprise.

D'importants cortèges de sans-papiers se sont rassemblés place de la République pour manifester, avec les organisations membres de l'UCIJ, pour exiger l'égalité des droits et la régularisation. Un millier de personnes ont défilé dans les rues du nord de Paris, avec force mots d'ordre et au son des tambours.

nièrement, ce sont des travailleurs (euses) d'une filiale des entreprises de collecte de déchets (Véolia, Paprec, Suez) qui occupent un centre de tri dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, soutenus par l'Union régionale CGT et la fédération CGT des transports. C'est dans ce contexte que Darmanin s'efforce de négocier avec la droite

une nouvelle loi Immigration, sur fond de surenchère réactionnaire permettant de revenir sur les possibilités de régularisation des travailleurs (euses) sans papiers arrachées par la lutte et les grèves.

Les manifestants du 26 août ont crié haut et fort leur opposition à cette loi. ★

Méga-bassines

Les mobilisations se poursuivent contre les choix économiques des monopoles et la répression

Le 25 mars, des dizaines de milliers de personnes se rassemblaient à Sainte-Soline pour dire « **Bassines, non merci !** ». Remplies par pompage dans les nappes phréatiques, ces immenses bacs à ciel ouvert ne sont pas seulement une aberration écologique à l'heure où, sous l'effet du réchauffement climatique, les réserves d'eau s'amenuisent. Mobilisant d'importants financements publics et fortement soutenus par la direction de la FNSEA, ils illustrent l'accaparement d'un bien commun par quelques grands paysans, aux dépens des petites exploitations et de la société tout entière, puisque c'est tout le cycle de l'eau et sa préservation qui sont en jeu. La construction de ces méga-ouvrages d'irrigation, qui neutralisent des hectares de surface cultivable, entraînent par ailleurs une spéculation sur le prix des terres qui favorise la concentration de la propriété privée agricole. Comme l'autoroute Castres-Toulouse, qui a motivé une importante manifestation en avril dernier, ou le Lyon-Turin, projet extrêmement coûteux, pollueur et destructeur d'eau, contesté lors d'un grand rassemblement en Maurienne en juin, les « bassines » font partie de ces grands projets imposés, poussés par les monopoles du BTP ou de l'agro-business, dévastateurs pour l'environnement.

Leur contestation, qui mobilise très

largement d'importants secteurs de la jeunesse et de la paysannerie progressiste, cible de plus en plus clairement le diktat des monopoles et le soutien que leur apporte l'Etat, le modèle d'agriculture qu'il induit, les catastrophes écologiques et sociales qu'il provoque.

Parce qu'elles s'opposent directement aux intérêts des monopoles, les mobilisations – et les activistes qui les organisent – sont, la plupart du temps, violemment réprimés. Sainte-Soline, en mars dernier, avait pris l'allure d'une zone de guerre. Près de 3 200 gendarmes, 9 hélicoptères, 4 blindés, 4 engins lanceurs d'eau et un peloton de 20 quads ont été mobilisés. Plus de 4 000 grenades lacrymogènes, assourdissantes, explosives et LBD 40 ont été tirées. De nombreuses personnes ont été grièvement blessées.

Pour disqualifier ces mobilisations et justifier leur répression, les manifestants ont été qualifiés « d'écoterroristes ». Darmanin et Borne sont allés jusqu'à s'en prendre à la Ligue des droits de l'Homme, en laissant entendre que ses subventions pourraient lui être supprimées parce qu'elle a dénoncé « un usage immodéré et indiscriminé de la force sur l'ensemble des personnes présentes... , quel qu'en soit le coût humain » ainsi que des entraves à l'arrivée des secours. Sainte-Soline a été une

démonstration à grande échelle d'un Etat de plus en plus policier et de plus en plus violent, dès lors que les intérêts des monopoles sont mis en cause. Elle a ainsi apporté sa pierre à la prise de conscience de la nature de classe de cet Etat et des limites de cette démocratie bourgeoise.

« On ne dissout par un soulèvement ! »

Dans ce climat de surenchère réactionnaire, le 21 juin 2023, le Gouvernement a prononcé la dissolution du collectif « Les Soulèvements de la Terre » (SLT) en s'appuyant sur les dispositions de l'article L212-1 du code de la sécurité intérieure qui autorise la dissolution des organisations ou groupements de fait à caractère militaire qui organisent des « manifestations armées » ou portent atteinte à la « légalité républicaine » ! Cet acte d'intimidation extrêmement grave a provoqué immédiatement d'importantes mobilisations, avec des manifestations dans de très nombreuses villes et des nombreuses prises de positions. La suspension de cette dissolution des SLT par le Conseil d'Etat le 11 août, est une première victoire à mettre à l'acquis de cette mobilisation qui devra se poursuivre puisqu'il s'agit d'un jugement en référé, donc provisoire, dans l'attente d'une nouvelle



le 08 septembre 2023

APPEL VENDREDI 8 SEPTEMBRE - JUSTICE POUR L'EAU - NIORT 10H30 PLACE DE LA BRÈCHE

Le 8 septembre prochain, 9 personnes sont convoquées au tribunal de Niort pour des manifestations menées dans le cadre de la mobilisation contre les méga-bassines et l'accaparement de l'eau au profit du complexe agro-industriel. Rendez-vous à partir de 10h30 place de la Brèche pour un rassemblement contre les méga-bassines et pour celles et ceux qui défendent l'eau.

audience sur le fond, vraisemblablement à l'automne. Plusieurs rendez-vous de soutien à des militants poursuivis sont programmés, notamment le 8 septembre à Niort.

Malgré cette répression, ces interdictions et ces intimidations, ces mobilisations ne s'arrêtent pas. Elles se sont poursuivies fin août avec le « convoi de l'eau » (Cf. sur notre site pcof.net : « *Le 22 août, le convoi de l'eau a fait une halte à Tours* »). Elles répondent aussi à de nouvelles provocations puisque, dans le même temps, vient d'être lancée la construction d'une nouvelle méga-bassine dans les Deux-Sèvres ! ★

L'agro-business capitaliste contre la paysannerie

Echange avec un militant de la Confédération paysanne

A la suite de l'article intitulé « L'engagement de la Confédération paysanne dans le mouvement des retraites » paru dans La Forge 652 (juillet-août 2023), et à l'occasion du camp d'été de l'UJR en Charente, tout proche de Sainte-Soline, nous avons pu échanger avec un militant de la Conf' 16. Il a attiré notre attention sur les conséquences de l'arrêt du 13 mai 2023 fixant à 5 % la part minimale du capital social à détenir pour l'application de la définition de « l'agriculteur actif ». Parmi les nombreuses questions posées à l'agriculture que la Confédération paysanne qualifie de « raisonnable » (en opposition à l'agro-industrie ou agro-business), il y a, en effet, celle des terres agricoles et de leur accaparement par une élite minoritaire faite de financiers, de coopératives, de « grandes familles », d'investisseurs parfois étrangers, etc. Alors que le nombre d'exploitants agricoles vient de passer sous les 400 000 et que l'âge moyen dépasse les 55 ans, avec un taux de remplacement par la jeune génération en constante baisse, l'appropriation d'un

grand nombre de parcelles, d'exploitations agricoles, prend un tournant décisif pour le futur.

Jusqu'à-là, les SAFER (1) servaient d'arbitre, pas toujours impartial, dans les attributions de terres à racheter suite à décès, non-succes-sion, etc. Ces SAFER départementales souffraient d'une mauvaise image en ayant cultivé l'entre-soi, souvent au détriment de petits agriculteurs voulant augmenter leur surface cultivable, au profit de grandes familles ou de coopératives jamais rassasiées. Aujourd'hui, un récent décret pris par le gouvernement, à la demande du tout nouveau patron de la FNSEA, permet à la finance et à la spéculation d'implanter plus profondément leurs griffes dans les campagnes du pays. C'est le résultat du dernier plan FNSEA nommé « agriculteur actif » qui n'est autre qu'un modèle entrepreneurial qui permet le partage, le découpage d'une exploitation agricole en pourcentage de parts : « *C'est la porte grande ouverte à la financiarisation de l'agriculture et à l'asservissement du monde agricole à des investisseurs extérieurs* » dénonce

la Conf' sur son site : <https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=13454>

Par cet actionnariat, le capital financier ne fera qu'une bouchée des terres agricoles à capter. C'est l'accélération de la concentration monopoliste imposée à l'agriculture en général, aux moyennes et petites exploitations en particulier : « *Avec des exploitations de plus en plus grandes et donc intransmissibles, des agri-managers ont jugé bon de vendre les fermes françaises aux appétits des fonds de pension privés, spéculatifs, et des firmes de l'agro-business ou de la grande distribution* » précise la Conf'.

L'agriculture telle que nous la connaissons encore (à taille humaine) vit peut-être ses dernières années. Le syndicat paysan l'annonce tout net : « *Avec une telle décision inique, les pires scénarii sont envisageables : intégration totale des producteurs dans la filière de production, prise de contrôle d'investisseurs extérieurs sur le capital des fermes, perte définitive et totale de l'autonomie décisionnelle des paysannes débou-*

chant ainsi sur leur disparition pure et simple, remplacés par des gérants à la solde d'impératifs financiers. Ces sociétés pourront truster l'enveloppe du premier pilier de la PAC et continuer à écraser les fermes voisines. Les cédant·es n'auront comme option que de laisser partir leur ferme à l'agrandissement. »

L'agro-business est en marche avec pour conséquence la disparition de la petite et moyenne paysannerie non extensive. De son côté, la Conf' exige des parlementaires le retrait de ce décret ministériel et prend position clairement : « *La Confédération paysanne défendra ainsi de toutes ses forces les intérêts des paysannes contre les intérêts capitalistes de quelques-uns.* » La concentration agricole imposée aux paysans, la casse par le gouvernement du jeune modèle « agriculture bio », font que les travailleurs et les masses populaires ont intérêt à soutenir les luttes de la Confédération paysanne qui défend une alimentation de qualité, à un prix abordable permettant aux petits et moyens paysans de vivre de leur travail. ★

Une rentrée scolaire à droite toute

Dans sa conférence de rentrée du 28 août 2023, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a présenté ses nouvelles priorités et mesures, dans la droite ligne du discours présidentiel. En effet, Emmanuel Macron, « super ministre de l'éducation », s'est arrogé l'éducation comme faisant partie de son « domaine réservé », le locataire de la rue Grenelle étant rabaissé au rôle de simple exécutant docile. Dans une interview au *Point* datée du 23 août, le Président de la République nous a gratifiés de sa vision passéiste et conservatrice de l'école : retour aux « savoirs fondamentaux » (lire-écrire-compter et « se comporter »), critique contre le « pédagogisme », insistance sur l'étude des valeurs en EMC (enseignement moral et civique) à travers la lecture d'un texte par semaine, refonte des programmes d'histoire, etc. Parmi ces mesures chocs pour « rebâtir la France », il y a l'avancée de la rentrée scolaire au 20 août pour les élèves en difficulté sous prétexte qu'il y aurait trop de vacances et que cela accentuerait les inégalités scolaires ! Outre le mépris évident d'une telle mesure pour les classes populaires et les enseignants, cette provocation est là pour flatter son électorat le plus à droite. Cela s'inscrit dans sa politique de retour à « l'ordre » après les émeutes du début de l'été. Gabriel Attal a consacré l'essentiel

de sa conférence de rentrée et de ses interventions publiques à détailler sa mesure phare : l'interdiction de l'abaya dans les établissements scolaires. Cette robe longue et ample, portée par un nombre restreint de jeunes filles (à peine 150 établissements concernés pour 60 000 dans tout le pays), est devenue pour les responsables de la majorité (mais aussi de la droite et de l'extrême droite) le symbole d'une prétendue « islamisation » de la société et le signe d'une offensive des milieux salafistes et intégristes sur l'école républicaine. Cette interdiction a pour effet immédiat de stigmatiser encore plus la communauté musulmane – ou réputée comme telle – et de focaliser le débat public sur ce point anecdotique, occultant les vrais enjeux.

Un manque criant d'enseignants

En se posant en grand défenseur de la laïcité, Gabriel Attal élude la question, pourtant cruciale, du manque d'enseignants et leur trop faible rémunération. 2 700 postes n'ont pas été pourvus cette année lors des concours de recrutement, tandis que le gouvernement supprimait 1 500 postes sous prétexte de la baisse des effectifs scolaires. Bref, encore une fois, le ministère aura

recours à tous les artifices, notamment le recrutement en masse de contractuels mal formés (et recrutés en quelques minutes lors de « job dating ») pour réaliser la promesse de mettre un professeur (disons plutôt un adulte) devant chaque classe. Pour résoudre le problème des heures perdues à cause du non-remplacement des professeurs absents, le ministre a mis en avant le « Pacte enseignant » qui propose une rémunération supplémentaire (100 euros mensuels) contre la réalisation de tâches supplémentaires (notamment le remplacement au pied levé des collègues absents, quelle que soit la matière enseignée). Dans un article précédent, nous avons détaillé le caractère néfaste d'un tel dispositif (notamment la mise en concurrence des personnels) et son inefficacité. Le ministère envisage aussi, en cas de manque d'enseignants volontaires, d'ouvrir ces missions de remplacement aux AED (les surveillants) ou bien de mettre des élèves devant des ordinateurs pour bénéficier de cours en ligne ! Bref, une sorte de garderie ou d'étude « améliorée » mais en aucun cas un cours normal. C'est une insulte faite aux personnels scolaires, aux élèves et aux familles. Quant à la revalorisation « historique » des salaires des enseignants elle se bornera à moins de 100 euros mensuels pour l'immense majorité de la profession. En moyenne, elle ne

dépassera pas les 5 %, soit beaucoup moins que l'inflation.

Ce gouvernement espère cyniquement que les difficultés financières et la paupérisation du métier contraindront un certain nombre de professeurs à accepter le « Pacte » pour gagner quelques sous de plus, au prix d'une usure accélérée. De plus, le ministre a annoncé que trop d'heures de cours étaient perdues à cause des formations et des réunions pris sur le temps devant élève, ouvrant la voie à leur généralisation « hors temps scolaire ». Cela accroîtra considérablement la charge des enseignants et aboutira à une baisse drastique du temps de formation (déjà très bas). Cela risque d'accroître la désaffection des étudiants pour les métiers de l'enseignement, conduisant toujours plus au recrutement de personnels précaires et au démantèlement de la fonction publique. Mais n'est-ce pas un des objectifs de ce gouvernement ?

Les salaires, la dégradation des conditions d'enseignement, le coût élevé de la rentrée pour les familles, l'accroissement des inégalités sont les vrais sujets de la rentrée 2023 et non l'interdiction des abayas. Les organisations syndicales et les personnels ne sont pas dupes de cette manœuvre et se battront pour la satisfaction de leurs revendications légitimes. ★

Rentrée universitaire

Toujours plus de précarité, de sélection... et de raisons de se mobiliser !

Le coût de la rentrée universitaire flambe pour l'année 2023. Selon les organisations étudiantes, il serait de 3 000 euros (soit plus de 6 % de hausse pour l'UNEF). Les principaux postes de dépenses (le logement et l'alimentation) sont en fortes hausses en raison de l'inflation. La revalorisation des APL, à peine 1,6 % en avril, et des bourses (37 euros !) est ridicule face à l'augmentation des coûts et rien n'a été prévu par le gouvernement (qui a refusé de pérenniser les repas à 1 euro pour tous les étudiants) pour atténuer le choc. A cela s'ajoute, dans de nombreuses villes, une pénurie de logements mis en location. La spéculation immobilière, l'explosion des locations touristiques ou de courtes durées, le manque de constructions neuves sont grandement responsables de la baisse de l'offre locative, transformant la recherche d'appartements en parcours du combattant. La rentrée s'annonce donc difficile, plus particulièrement pour les étudiants issus des milieux populaires. Plus d'un quart

de la jeunesse vit sous le seuil de pauvreté, voilà les résultats de la politique du gouvernement en dépit des effets d'annonce sur les « priorités » données à la jeunesse !

A ces difficultés matérielles s'ajoute un nouveau processus de sélection, la plate-forme « Mon Master », sorte de Parcoursup pour les étudiants bac + 3. Depuis plusieurs années, surtout après l'introduction de la sélection en 2016 à l'entrée du M1 (1^{ère} année de master), on avait vu apparaître un phénomène nouveau, celui des étudiants titulaires d'une licence mais qui ne trouvaient pas de place en master, faute de places disponibles (donc de moyens dans les universités). Face à l'augmentation des effectifs d'étudiants, le gouvernement a fait le choix de restreindre l'accès au master plutôt que de donner des moyens à des universités asphyxiées budgétairement et mises en concurrence.

La plate-forme « Mon Master » recense plusieurs milliers de formations et permet aux candidats

de déposer jusqu'à 15 demandes de master dans l'université de leur choix entre le mois de mars et d'avril. Les demandes sont ensuite analysées par les personnels des universités qui retiennent les candidats en fonction de leurs notes mais aussi des places disponibles (certaines formations, notamment le droit, sont très demandées et le nombre de recalés important). Fin juin, les résultats tombent et les étudiants peuvent savoir quels vœux ont été validés. Ils ont le choix de les accepter définitivement ou de les garder temporairement, le temps que leur vœu numéro 1 soit accepté (s'ils sont sur liste d'attente). Des milliers de candidats n'ont rien obtenu (27 000 étaient sans affectation au mois de juillet) et ont connu l'angoisse de voir défiler l'été sans savoir s'ils auraient une place à la rentrée, attendant fébrilement qu'une place (même leur dernier v u) se libère. Cela entraîne aussi un surcroît de travail pour les équipes universitaires, déjà sur la corde raide. Malgré les discours optimistes du

ministère de l'enseignement supérieur, plusieurs centaines, voire milliers d'étudiants et d'étudiantes, se retrouveront sans solution. Pour ceux, et il y en a, qui n'auront pas de formation, le seul recours possible, c'est de saisir le recteur pour faire valoir leur droit légitime à la « poursuite d'études » inscrit dans le code de l'éducation, mais loin d'être garanti. Cette logique de mise en concurrence des étudiants, dans un contexte dégradé des moyens à l'université, est à rejeter et à combattre. Elle exclut toujours les mêmes des études supérieures et des filières « d'excellence » : les enfants issus des milieux populaires et ouvriers, ceux obligés de jongler entre études, petits boulots et survie. Il est fort à parier que la lutte des « sans-fac », qui agite de nombreux campus (comme celui de Nanterre) soit rejointe par celle des « sans-master » soutenus par les différents syndicats étudiants de lutte. ★

Nous ne tournons pas la page !

Vendredi 1^{er} septembre, l'âge légal de départ passe à 62 ans et trois mois pour les personnes nées à partir du 1^{er} septembre 1961, puis sera progressivement décalé de trois mois chaque année pour atteindre 64 ans en 2030.

Cette mise en place de la réforme est tout à l'image de la réforme elle-même : « brutale » et « injuste ». Mais également perverse. Ainsi, pour celles et ceux qui, nés entre le 1^{er} septembre 1961 et le 31 décembre 1963, pourraient continuer de bénéficier du dispositif « carrières longues », les agents de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) ont eu pour consigne de n'évoquer le dispositif « qu'à la demande expresse de l'assuré ».

Fin aussi d'une partie des régimes spéciaux pour les électriciens et gaziers (EDF, Engie...), les travailleurs de la RATP, de la Banque de France, pour les clercs et employé.e.s de notaire. La réforme s'appliquera aux nouveaux embauchés à partir du 1^{er} septembre. Pour les autres, ils bénéficient de la « clause du grand-père » qui permet à certaines catégories de partir avant 60 ans. Ces secteurs devront malgré tout travailler progressivement deux ans de plus, mais à partir du 1^{er} janvier 2025. Ce dispositif a été discuté bien

en amont avec les dirigeants des entreprises concernées pour que tout puisse être calé avant l'ouverture de la coupe du monde de rugby et des Jeux Olympiques. On l'aura compris, il fallait assurer un déminage complet de « tous les irritants » comme les qualifie l'exécutif.

Ceci dit, au lendemain de ces mois d'affrontement, un profond sentiment d'unité, de cohésion et de force imprègne aussi bien les rangs militants que les travailleurs. Fiers d'avoir mené jusqu'au bout cette bataille que chacun perçoit avec plus ou moins de conscience comme ayant été une véritable lutte « tous ensemble » contre le renforcement de l'exploitation capitaliste. Fiers d'avoir été partie prenante d'un de ces moments si particuliers de l'histoire sociale de notre pays où la lutte de classe, jusque dans les plus petites villes, entraîne des millions de travailleurs, de travailleuses, des petits commerçants, producteurs, étudiants, jeunes et moins jeunes...

Les 64 ans vont s'appliquer, mais le camp des travailleurs et du peuple s'est renforcé et le mouvement syndical en est lui aussi sorti conforté. Un élément important en est l'intersyndicale qui ne s'est pas débandée et qui a continué d'appeler à la mobilisation, y compris après la

promulgation de la loi (le 15 avril). Il lui était certes difficile de signifier aux millions de manifestants et des grévistes et de tous celles et ceux qui les soutenaient, la fin de la partie alors que le rejet de la réforme et des mécanismes de la démocratie parlementaire légalisant l'obligation d'aller « crever au boulot » était toujours aussi fort.

Ce sont ces femmes et ces hommes qui, rejetant les 64 ans, ont fait l'Intersyndicale ! Pas une intersyndicale révolutionnaire, ni une intersyndicale de « lutte de classe » (comment cela serait-il possible ?) ; une intersyndicale réformiste, qui a objectivement aidé à l'essor d'un mouvement populaire vent debout contre un président et un gouvernement honnis pour être les porte-parole et défenseurs sans fard « des patrons et des riches ».

Les décrets d'application de la réforme promulgués, E. Macron et son « nouveau » gouvernement ne comptent pas en rester là. Assurance chômage ; les négociations autour de l'AGIR et l'ARCO (qui assurent une part significative des pensions de retraités) ; l'emploi des seniors ; le compte épargne-temps... bref, des négociations où les travailleurs ont peu de prise, mais où les organisations de l'Intersyndicale comptent

participer sur une base à minima commune.

Reste la question des salaires qui n'en finissent pas d'être rabotés par une inflation qui ne faiblit pas alors que les profits continuent d'explorer. Le 13 octobre, l'ensemble des organisations syndicales appellent à la mobilisation « contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes ». L'Intersyndicale continue. Cela devrait aider à ce qu'un maximum de salariés soient dans la rue et dans la grève. Il faut y travailler ! D'ici là, contre la répression antisyndicale, rendez-vous est donné le 6 septembre à 8h30 devant le commissariat de Montmorency (95) pour soutenir le secrétaire de la fédération CGT des mines et de l'énergie et membre du bureau confédéral de la CGT, convoqué pour répondre des actions menées par les militants de la fédération dans le cadre de la bataille des retraites. Une première ! Jamais à ce jour un responsable syndical confédéral n'avait été convoqué en tant que personne morale pour des actions menées par des syndiqués ! Patronat et gouvernement veulent prendre leur revanche sur ce mouvement qui les a fait trembler. ★

Sortie du n° 3 de la revue Rupture

Un outil précieux pour les syndicalistes de classe et les militants révolutionnaires

« Il nous semble que la situation, celle d'une radicalisation de la lutte de classe dans notre pays comme à l'échelle internationale, nous impose d'analyser de manière approfondie certaines questions importantes pour mener le combat de classe. » C'est pour cette raison que notre parti a pris la décision d'éditer une revue, **Rupture**, à côté de son journal mensuel **La Forge**.

Le premier numéro édité en janvier 2021 est consacré à « **L'éducation en système capitaliste** ». Il traite de la fonction première de l'école qui est de former la force de travail et des adaptations du système éducatif à cet objectif, au fil des réformes du lycée, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement professionnel. Il évoque les luttes marquantes menées par les enseignants, les parents, les lycéens et les étudiants, les AESH, et l'expérience accumulée à travers ces luttes

Les deux numéros suivants forment un tout.

Complété par les annexes du n° 3, le n° 2 (avril 2022) aborde « **Les transformations en cours dans l'appareil de production capitaliste** ». Elles ont le même but que celles qui n'ont cessé de se succéder depuis

la première révolution industrielle : réduire les temps de production, mobiliser au maximum les capacités physiques et intellectuelles des producteurs de richesses, augmenter la productivité du travail et donc extorquer davantage de plus-value et, parallèlement, réduire le temps de circulation des marchandises, accélérer la rotation du capital et l'accumulation de profits. Ces changements s'accélérent aujourd'hui, dans un contexte de crise du système capitaliste-impérialiste ; avec toutes les problématiques autour de l'énergie, du dérèglement climatique, de la « transition écologique », des nouveaux secteurs stratégiques. Ils ont des conséquences sur la physiologie de la classe ouvrière, sur les conditions de travail, sur les conditions de la lutte de classe.

Dans les entreprises, nos luttes syndicales quotidiennes sont rythmées par la nécessité de répondre aux prétentions du capital à exploiter toujours davantage, à baisser toujours plus la rémunération de la force de travail. Mais chaque jour, dans toutes ces luttes, petites ou grandes : pour l'augmentation des salaires, contre les licenciements, contre la dégradation des conditions de travail, contre

la remise en cause des conventions collectives..., se pose la question de leur orientation. La formulation des revendications et des mots d'ordre est intimement liée à la compréhension de la situation, à l'évaluation du rapport de force, aux évolutions de la crise du système et de ses conséquences, et des réponses qu'il apporte.

Pour les militants révolutionnaires, il est essentiel de comprendre que si la classe ouvrière change de physiologie, elle n'en reste pas moins « la classe qui joue un rôle déterminant dans la production sociale, la seule qui a le poids, en unissant les larges masses autour d'elle, pour renverser le système ». C'est une question fondamentale pour tous ceux qui veulent travailler à une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste.

Conçu comme un complément au numéro 2, le numéro 3 (juin 2023), est intitulé « **Résistances ouvrières et populaires à la politique patronale et gouvernementale (1983-2023)** ». Dans une première partie, il rappelle et analyse les politiques patronales et gouvernementales qui se sont succédé, depuis les lois Auroux de 1982 jusqu'à la réforme



les retraites de 2023. Toutes visent à augmenter la flexibilité et l'exploitation, notamment en détricotant les acquis du mouvement ouvrier. Pour les combattre, il est important de voir la logique et le fil conducteur de ces différentes contre-réformes. Mais il est également essentiel de s'approprier l'expérience accumulée au fil des grands mouvements ouvriers et populaires qui se sont nourris les uns les autres de 1995 à aujourd'hui. C'est ce à quoi s'attache la seconde partie de ce numéro. C'est important pour comprendre comment avance la lutte de classes et prendre conscience que c'est à un système qu'on s'affronte. ★

Des grèves où détermination se marie avec solidarité

Les 28 travailleurs de SUPRA ont fait plier leur patron

De restructurations en reventes depuis quelques années [famille Blum - EDF - Perceva - Taurus], le groupe Supra-Taurus vient de supprimer l'ensemble de la production sur le site d'Obernai, ne laissant que quelques employés pour régler les affaires courantes.

Le groupe Taurus a décidé de recenser sa production de poêles à bois et de fermer l'usine. Il espérait que cela se passe rapidement et sans vagues. Alors que la direction de Supra était partie pour ne verser que les indemnités conventionnelles (soit pour une ancienneté de 10 ans à peine 5 000 euros), les salariés en colère, emmenés par leur syndicat CGT, ont engagé une partie de bras de fer pour arracher un maximum au patron.

La lutte a été éprouvante, avec des hauts et des bas. Mais après un blocage total des expéditions pendant 3 semaines en juillet, l'arrêt total de l'usine et des bureaux au moment des réunions de procédure, la mise à la porte du CSE d'un responsable du groupe, deux manifs dans les rues d'Obernai sans compter avec la solidarité importante des militants

de la CGT de la métallurgie (USTM), de la fédération CGT de l'Agro, de notre parti... la direction a fini par céder. Après avoir obtenu une prime extra-légale (15 000 € nets) jugée importante en fonction de leurs petits salaires en sus des indemnités conventionnelles, les travailleurs ont arrêté leur mouvement dans l'unité. C'est la tête haute qu'ils ont quitté l'entreprise fin août.

Ceux de CLESTRA toujours en grève depuis le 3 juillet

Clestra-Hausermann d'Illkirch (banlieue de Strasbourg) est issu de l'ancien bastion de la métallurgie sur Strasbourg : les Forges de Strasbourg. De réorganisations en restructurations en passant par la fermeture de sites jusqu'à la reprise par Jestia, il ne reste maintenant que 283 salariés dans cette entreprise de fabrication de cloisons amovibles. Jestia a repris l'entreprise en octobre 2022 avec l'aval des pouvoirs publics tout en bénéficiant d'un prêt de 5 millions d'euros de la Région et de l'Etat, à condition de conserver les emplois encore existants. Le projet de déménagement de la production d'Illkirch (25 000 m²) vers le Port du Rhin

(5 000 m²) est en cours, mais la direction refuse toute information sur ses projets à venir, laissant les travailleurs dans l'expectative.

Début juillet, c'est le licenciement abusif d'un ouvrier qui met le feu aux poudres. La production (130 ouvriers) s'arrête. Colère, crainte du démantèlement de l'entreprise, de sa fermeture à terme... La CGT Clestra demande que le groupe Jestia s'explique sur sa stratégie. Elle craint la suppression de 50 % des emplois. Elle demande que les 5 millions de prêts bonifiés (Etat et Région) soient restitués si Jestia ne tient pas ses engagements.

Depuis début juillet, les travailleurs ont mis en place un barnum de grève devant l'entreprise, avec barbecue de solidarité, manif à Strasbourg, action devant l'inspection du travail, etc. Les médiations demandées par la CGT n'ont pas abouti. Le 24 août, s'est tenu un rassemblement de solidarité de près de 400 personnes en présence de Sophie Binet et de Frédéric Sanchez, le secrétaire de la fédération CGT de la métallurgie. De nombreux militants de différents secteurs (métallurgie - territoriaux - éducation - chimie - agro - santé - social, etc.) mais aussi de différents départements (Moselle, Belfort, Vosges, PSA Mulhouse) sont venus

soutenir les grévistes de Clestra, sous un soleil de plomb. Les représentants notamment du Pcf et de la France Insoumise étaient présents. Notre parti également.

Chez les grévistes, comme il se doit, les discussions sont nombreuses. Certains regrettent que la lutte ne prenne pas une forme plus dure. La CGT a appelé à garder la cohésion de la lutte, d'éviter les « pièges » de la direction pour casser la détermination et l'unité, comme celui d'accepter une rupture conventionnelle que la direction a eu le culot de proposer dans le cadre de la grève.

Il est juste que ce groupe rendent les subventions qui lui ont été accordées en échange de la pérennisation des emplois, s'il ne tient pas ses engagements, mais cela ne résout pas la question de l'avenir des travailleurs. Après plus de 2 mois, la grève est toujours largement suivie et les actions pour médiatiser la lutte se poursuivent... Les travailleurs viennent d'avoir la promesse d'une prochaine table ronde regroupant patron, pouvoirs publics et CGT. Leur détermination reste forte. ★

Pour les soutenir : Une cagnotte de solidarité financière est en ligne : <https://www.leetchi.com/fr/c/ greve-des-clestra-1728721>

Ligne B du RER, priorité au « train des riches » !

Sur l'axe nord du RER B exploitée en commun par la RATP et la SNCF, le trafic a été totalement interrompu entre la gare du Nord et Aulnay-sous-Bois en direction de l'aéroport Charles-de-Gaulle et entre la gare du Nord et Mitry-Claye (l'autre branche nord de la ligne B) du samedi 12 août au lundi 14 août inclus, dans les deux sens de circulation. Une première sur cette ligne, la deuxième la plus fréquentée d'Europe (après la ligne A) avec presque un million de voyageurs quotidiens.

Dans son communiqué publié le 24 mai, Ile-de-France Mobilités (IDFM), l'organisme de régulation des transports sur la région parisienne justifie cette fermeture « pour permettre au RER B de gagner en flexibilité en cas d'incidents (incidents voyageurs, pannes, etc.) », et de rajouter : « une interruption de trafic qui sera également l'occasion d'effectuer certains travaux nécessaires au déploiement de la navette CDG Express ».

En fait, cette annulation du trafic sur trois jours est d'abord rendue nécessaire pour assurer la poursuite des travaux préparant l'arrivée de la navette aéroportuaire CDG Express dit le « train des riches ». Ce train

va emprunter une très grande partie des voies du RER B (24 km) sur son tronçon nord pour relier l'aéroport Charles de Gaulle à la gare de l'Est en moins de vingt minutes pour un prix de 24 euros (2019).

Outre le fait de raccorder les différents tronçons avec tous les équipements qui vont avec (objet de l'interruption de la ligne pendant ces trois jours), pour assurer la performance, il y a nécessité aussi de relever la vitesse de circulation des trains de 120 km/h à 140 km/h, notamment entre La Plaine-St-Denis et Aulnay-sous-Bois, donc de changer les caténaires et, de façon plus générale, la signalisation, d'assurer la rectification du tracé et là où c'est nécessaire le changement des voies... Le tout pour un coup de plus de 500 millions d'euros. Si ces travaux profitent à la ligne B du RER, « s'ils sont réalisés de façon concomitante » comme le dit avec délicatesse IDFM, c'est tout simplement parce que, sans ligne B, pas de « train des riches » !

Mais en l'espèce, ce sont des travaux « de tous les jours » avec tout ce que cela veut dire en matière de perturbation du trafic qui depuis des années alimentent les incidents

quotidiens liés aux retards et autres suppressions de trains... du fait de la vétusté de la ligne, du matériel qui date de la fin des années 70. Autre point noir de la ligne : l'énorme goulot d'étranglement que représente le tunnel à Châtelet, au centre de Paris, qu'empruntent les lignes A, B et D du RER à raison de 32 trains à l'heure. Soit un train toutes les deux minutes !

Comme le dit un conducteur : « Avec un intervalle si serré, au moindre problème, ça dégénère et ça bloque sur les deux lignes ». Le principe de lancer des études pour permettre le doublement du tunnel, pour que chaque ligne de RER ait le sien ont bien été lancées, mais rapidement abandonnées. Le coût du doublement du tunnel a été jugé trop élevé.

Pour fluidifier le trafic à défaut d'un nouveau tunnel, la SNCF envisageait une nouvelle signalisation dite Nexteo pour arriver à faire circuler effectivement ces 32 trains entre la Gare du Nord et Châtelet, avec notamment la mise en place d'un pilotage automatique. Le projet a finalement aussi été abandonné (reporté officiellement) faute de financement de la part de l'Etat...

du fait de l'accélération des travaux du CDG Express, l'Etat privilégiant le financement du CDG Express via un prêt de 1,7 milliard d'euros !

Les 17 000 passagers attendus par jour à bord du CDG Express « pèsent » donc plus que les 9 millions d'usagers quotidiens des transports publics franciliens (SNCF/RATP), et en tout cas plus que le million de voyageurs transportés chaque jour sur la ligne B. C'est vrai qu'une très grande partie des usagers de cette partie nord de la ligne B du RER ne sont que des travailleuses et travailleurs dits « de première ligne » ! Et qui, encore pendant des années, vont devoir affronter « la galère » pour aller au boulot et en revenir. Le CDG Express empruntant la même voie que le RER, à l'occasion, ils pourront aussi le regarder passer vu qu'il aura la priorité sur le RER B !

Se battre aujourd'hui pour défendre un service public dans les transports reste d'actualité, car malgré son affaiblissement dû aux politiques de démantèlement, d'ouverture à la concurrence... il reste toujours essentiel pour les usagers populaires. ★

Un tour de France... pour la Santé

Face au nouveau tour de vis que s'apprête à donner le gouvernement dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), la résistance s'organise avec notamment le « Tour de France de la santé » qui débutera le **11 septembre à Paris**.

Le système de santé en France est dans un état d'effondrement avancé, avec des hôpitaux publics qui peuvent de moins en moins répondre aux besoins et renvoient vers le privé. Les exemples de défaillance de celui-ci se multiplient quand la rentabilité est en cause ; ainsi cette femme qui s'est vue déprogrammer son opération pour un cancer après avoir refusé les dépassements d'honoraires. Le captage des médecins par les cliniques, attirés par des conditions de travail moins épuisantes et plus valorisantes, augmente la faillite des établissements publics. La fuite des infirmiers.es, aides-soignants.es... mis.es dans des conditions de travail insoutenables avec une rémunération insuffisante se poursuit. Et rien n'est fait pour les retenir, par exemple avec l'ouverture de crèches adossées aux hôpitaux... Des grèves surgissent çà et là...

L'association « Notre Santé en danger » est à l'initiative d'un appel

avec une quarantaine d'organisations, pour un Tour de France de la Santé. Notre parti est signataire de cet appel. Il n'est pas possible de regarder s'écrouler un système de santé qui a fait ses preuves. Les déserts médicaux touchent de plus en plus de territoires et se manifestent par des non-accès aux soins dramatiques en particulier pour les plus précaires. Une enquête du journal *Le Monde diplomatique* en Ardèche¹ corrobore ce que nous pouvons constater de plus en plus. « *Les personnes pauvres renoncent trois fois plus aux soins que les autres ; dans un désert médical comme l'Ardèche, huit fois...* » Il donne l'exemple d'une femme de 30 ans à qui un médecin urgentiste a conseillé de se faire opérer rapidement d'une tumeur du côlon ; l'hôpital est loin, le mari travaille de nuit, elle n'a pas le permis, pas de mutuelle, ne peut laisser ses enfants, elle reste avec sa tumeur ! Ce délabrement du système de Santé fait que le fossé se creuse entre ceux qui peuvent passer par-dessus les obstacles, qu'ils soient financiers, numériques, de langue, géographique, de transport, de papiers... et les autres. L'augmentation de la mortalité infantile dans la période périnatale ne les inquiète pas.

Peu importe les conséquences, pour ce gouvernement des riches et des patrons, peu soucieux de laisser du monde sur le bord du chemin. Il faut trouver des économies à faire vu qu'il s'est engagé auprès de l'agence de notation Standard & Poor's à respecter les bonnes résolutions budgétaires prises à Bruxelles en avril. Les promesses de Bruno Lemaire : boucler le budget avec des dépenses en baisse de 15 milliards d'euros par rapport à leur trajectoire naturelle « *si elles suivaient l'inflation* ». 45 % du budget, ce sont les dépenses sociales, elles sont particulièrement visées et, parmi elles, le budget de la Sécurité sociale. Le nouveau ministre des comptes publics, quant à lui, justifie les restrictions, soit 1,3 milliard pour l'assurance maladie, par... la nécessité de garantir le fonctionnement de la Sécu. On taille dans les dépenses mais pas question de revoir les 80 milliards d'exonérations de cotisations patronales!

Dans les pistes annoncées : le doublement de la franchise sur les boîtes de médicaments (qui passerait de 0,50 à 1 €), la participation forfaitaire pour les consultations médicales, les actes radiologiques et biologiques (qui passerait de 1 à 2 €) ; le plafond annuel de ces franchises pourrait être relevé.



Il est actuellement de 50 € pour les médicaments et les actes paramédicaux (infirmiers, kiné...) et 50 € pour les consultations médicales par an et par patient. Ces franchises avaient été instaurées en 2008 par Nicolas Sarkozy. Un 4^e jour de carence serait ajouté pour les arrêts maladie avec un contrôle drastique des médecins prescripteurs.

Face à la catastrophe sanitaire organisée pour durer, la question de la santé doit être posée comme priorité au niveau national et venir en appui aux luttes des personnels. C'est le but du « Tour de France pour la santé » (voir infos sur Facebook Tour de France pour la Santé) qui appelle à la mobilisation autour du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale avec des étapes dans différentes villes pour poser les différents problèmes de santé et d'accès aux soins. ★

1- « Traversée d'un désert médical », *Le Monde diplomatique* d'août 2023

Les urgences n'en finissent pas de craquer

À l'approche de l'été, la situation des urgences était déjà catastrophique. Le magazine « Complément d'Enquête », diffusé le 1^{er} juin 2023, donnait des éléments alarmants : 8 % des appels au SAMU ne sont jamais décrochés soit 2 millions par an ; l'enquête lancée en janvier par le Président de SAMU Urgences de France, Marc Noizet, destinée à recenser les décès « inattendus » aux urgences, en comptabilisait 43 en 2 mois sur 23 départements. Mais 79 n'ont rien transmis. On peut donc estimer à plusieurs centaines ces morts « inattendues » ou plutôt attendues, puisque la première difficulté, c'est le manque de lits d'aval, qui ne permet pas de désengorger les urgences. F. Braun, alors ministre de la santé, avait qualifié « d'agitateurs » les urgentistes de SAMU Urgences de France.

Plus de 20 000 lits ont été fermés entre 2016 et 2021. Seulement 20 % de ces suppressions sont liées au manque de personnel, les autres sont des restructurations. Dans le même reportage, Sébastien Harscouat, urgentiste au CHRU de Strasbourg, dénonce des attentes pouvant aller jusqu'à 7 jours sur un brancard, et des risques pris par celles et ceux qui

se rendent aux urgences.

Malgré le changement estival de ministre, les mêmes politiques produisant les mêmes effets, un peu partout, ce fut l'été de tous les dangers, même dans les zones très touristiques. On ne compte plus le nombre de services d'urgences qui ont été fermés complètement ou par intermittence : Dax (40), Ste-Foix-la-Grande (33), Manosque (04), Laval (53), Mayenne (53), Château-Gontier (53), Redon (35), Meulan (78), Vouziers (08), Ambert (63), Guebwiller (68), Argentan (61), Lisieux (14) La Ferté-Bernard (72), Brioude (43), Bordeaux (33), St-Tropez (83), Bagnères-de-Bigorre (65) et d'autres encore. Certains établissements ont été obligés de mettre en place des structures sur le parking devant l'hôpital pour faire de la petite traumatologie (Arcachon-33, Les Sables d'Olonne-85). Des SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) ont également été fermés, faute de médecin, impactant directement les urgences vitales.

Les tensions en personnel ont été accentuées par la loi RIST limitant la rémunération des médecins intérimaires et donc, de fait, le nombre de médecins à l'hôpital, et il ne manque

pas moins de 15 000 infirmières et 5 000 aides-soignantes.

Seule pseudo-solution martelée par le ministère de la Santé, comme en 2022 : la « régulation » par l'appel du 15, censée dissuader la population de se rendre aux urgences. Encore faudrait-il que d'autres possibilités existent ! Car trouver un médecin est mission impossible dans nombre de départements. Quant au 15, il est aussi saturé et loin de satisfaire aux exigences de rapidité de réponse, soit 1 mn. Dans le même reportage de « Complément d'Enquête », un Assistant de Régulation Médicale (ARM) reconnaît anonymement que des personnes sont parfois décédées, faute de réponse (800 postes seraient manquants). Sans compter que les formations obligatoires promises pour ces ARM l'année dernière sont loin d'être la réalité. Le système craque de partout et les professionnels sont à bout.

Le 3 juillet, les ARM ont entamé une grève illimitée dans 69 des 100 centres, 15 départementaux, en réclamant une prime de 100 euros, de même que les praticiens hospitaliers pour des revalorisations, en particulier pour les gardes de nuit et les astreintes, grève suivie à plus

de 50 % selon l'intersyndicale Action Praticien Hôpital (80 % à la Rochelle par exemple). Durant ces grèves, les personnels sont assignés et travaillent quand même, la mobilisation des usagers est donc indispensable pour exiger partout des moyens pour l'hôpital public, comme cet été à Laval, Ste-Foix, Bagnères-de-Bigorre ou Carhaix. Car si E. Borne vient d'annoncer 1,1 milliard de revalorisation pour l'hôpital, 600 millions concernent les rémunérations des gardes des médecins de 50 % déjà prévues et simplement pérennisées, dans le public comme dans le privé (le lucratif pourra encore s'en faire des choux gras). Le reste sera une hausse de 20 % de l'indemnité pour le travail du dimanche pour les personnels non-médicaux et une majoration de 25 % de la rémunération pour les aides-soignantes et infirmières. Ces mesures nécessaires arrivent bien tard et ne vont rien résoudre des conditions de travail qui sont la cause première de la fuite des professionnels de santé. Le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale prévoit, lui, 1,3 milliard d'économie pour 2024. ★

Union des jeunes révolutionnaires (UJR)**Un camp d'été en prise avec les préoccupations et les combats de la jeunesse**

Le camp de l'UJR s'est tenu en Charente du 13 au 16 juillet. Le programme a été intense, plein de moments de discussions et d'échanges riches et constructifs..., mais pas seulement ! La visite à Sainte-Soline, accompagnée par un militant de la Confédération paysanne et par un militant de « Bassines non merci » a permis de découvrir sur place et de mieux comprendre les enjeux du projet agro-industriel des méga-bassines, le péril qu'elles représentent pour tout l'écosystème de gestion d'eau, au détriment des petits et moyens paysans et de la population. Du temps a été réservé pour des ateliers (confection de badges, de podcasts...) et pour la préparation de l'édition de rentrée du Fil rouge, le journal de l'UJR. Un moment a même été trouvé pour une baignade dans un plan d'eau proche !

Notre Parti avait été invité à participer à cette rencontre et sa délégation a été impressionnée par le sérieux de l'engagement des jeunes de l'UJR. Les échanges sur les mobilisations contre la réforme de la retraite ont été marqués par les témoignages des jeunes travailleurs. Tous ont souligné combien il avait été important que la jeunesse se soit retrouvée dans la rue avec la classe ouvrière et l'ensemble

du monde du travail. Bien sûr, la précarité financière ou du statut sont des obstacles à surmonter. Le témoignage d'un jeune livreur à vélo, dont beaucoup de collègues sont sans papiers, a marqué cet échange : c'est quand on s'organise, qu'on se mobilise collectivement qu'on peut surmonter la peur et renforcer la solidarité si précieuse dans nos combats ! Les échanges autour des violences policières ont été particulièrement intéressants. Contre le mouvement social, à Sainte-Soline ou dans les quartiers où les jeunes les subissent quotidiennement..., elles prennent des formes différentes et ne sont pas forcément ressenties de la même façon par ceux qu'elle frappe. Comme l'a dit un jeune : « dans les quartiers, on n'existe pas, on ne nous écoute pas, et maintenant on nous tue ! ». Mais, ce sur quoi tout le monde a été d'accord, c'est l'origine commune de toutes ces violences du système : « c'est le même Etat qui les déploie », l'Etat policier ! Les jeunes ont apporté l'expérience concrète de l'organisation des mobilisations « Justice pour Al Houssein » à Angoulême et à Grenoble. Leur point commun : le travail pour des initiatives unitaires regroupant associations, forces syndicales et politiques, organisations démocratiques, collectifs de quartier,

collègues de travail..., y compris, à Angoulême, les Soulèvements de la Terre et des associations LGBT qui ont, le lendemain, repris des slogans pour Al Houssein à la marche des Fiertés.

Se projetant sur le travail de la rentrée, les jeunes n'ont pas éludé les questions difficiles. Ils ont évoqué la réforme des lycées pro. Au cœur des projets du patronat et de l'Etat pour fabriquer de la « chair à patrons », c'est une réforme très importante et particulièrement nocive pour la jeunesse ouvrière et populaire, même si pour l'instant, ce sont encore essentiellement les enseignants qui se mobilisent pour la dénoncer.

Un camp aux larges horizons

Cette rencontre ne s'est pas tenue en vase clos.

L'appui apporté par le militant de la Confédération paysanne qui l'a accueillie dans sa ferme, et les nombreux échanges que cela a permis, l'ont enrichie de la connaissance et de l'esprit de solidarité avec un monde paysan que les jeunes de l'UJR connaissent peu.

Dans un témoignage à distance, une jeune femme, grièvement blessée au visage à Sainte-Soline, a expliqué sa détermination encore plus grande à



poursuivre son combat militant sans esquiver l'affrontement inévitable avec le système.

Depuis l'Iran, où elle était rentrée pour les vacances, une jeune étudiante a également souhaité témoigner des résistances persistantes des femmes et des hommes de son pays qui ne se laissent pas intimider par la répression.

Une ouverture et une contribution très importantes ont été apportées par des camarades burkinabè et les camarades d'Allemagne dont nous faisons l'écho ci-dessous.

Le système capitaliste est un système à bout de souffle, qui exploite et précarise, génère la misère et la guerre, réprime, mutile et tue ! L'organisation de la jeunesse pour le combattre, aux côtés de la classe ouvrière est un enjeu pour aujourd'hui et pour l'avenir : nous encourageons tous nos camarades et nos lecteurs à faire connaître l'UJR et son journal Le Fil rouge et à les aider à grandir. ★

Contributions des camarades allemandes et burkinabè

Deux jeunes camarades allemandes de l'organisation Arbeit Zukunft (Organisation pour la construction du parti ouvrier des ouvriers d'Allemagne), qui militent dans les organisations de jeunesse Internationaler Jugend Verein et Didf Jugend ont participé à la rencontre. Sur tous les thèmes abordés, elles ont expliqué comment les choses se présentent en Allemagne où la situation économique et sociale s'est beaucoup dégradée depuis la guerre en Ukraine. L'inflation est forte. Alors que beaucoup d'étudiants sont dépendants des prestations, la réduction des dépenses sociales aux dépens des familles et des jeunes va encore être aggravée dans le budget 2024. Dans cette situation, il y a une augmentation des conflits dans les entreprises, avec une importante participation des jeunes travailleurs. L'extrême droite populiste essaie de récupérer le mécontentement, mais pour le moment, aux yeux de l'oligarchie, « les dirigeants actuels font l'affaire ». Pour répondre au manque de

main-d'œuvre qualifiée qui pose un problème à l'économie allemande, la politique migratoire établit une distinction entre « bons et mauvais migrants ». Le service militaire obligatoire a été supprimé en 2011 et sa réintroduction n'est pas à l'ordre du jour, mais il y a des campagnes de recrutement de jeunes pour l'armée de métier. Les dépenses militaires s'envolent : c'est dans ce contexte qu'a été lancée la campagne « 100 milliards pour la jeunesse ». Beaucoup de jeunes sont mobilisés sur les questions environnementales et contre le racisme. « Beaucoup sont ouverts à des positions anticapitalistes et anti-impérialistes parce que leur réalité montre encore et encore que ce système va les laisser tomber. Nous ne pouvons pas laisser cela sans réponse - nous devons donner de l'espoir et de la force pour lutter encore plus fort pour notre avenir ! »

Les camarades burkinabè de l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ) ont donné des éléments sur la situation au Burkina à l'issue des 2 coups d'Etat de l'année 2022.

11 régions sur 13 sont « à fort déficit sécuritaire ». Le nombre de personnes déplacées internes a franchi la barre de 2 millions au 31 mars 2023. Plus de 58 % d'entre eux sont des enfants et près de 24 % sont des femmes. 1 école sur 4 (6130 structures éducatives) est fermée. Des centaines de milliers d'élèves sont privés d'éducation, exposés au risque d'enrôlement dans les Groupes Armés Terroristes qui recrutent surtout dans les milieux pauvres et parmi la population déscolarisée. Des centaines de milliers de personnes sont privées de soins de santé... Le nouveau pouvoir ne tolère aucune critique ou contestation. La liberté d'expression et de presse régresse. Des escadrons de la mort procèdent à des enlèvements. Des acteurs de la société civile, des hommes politiques et autres leaders d'opinion sont arrêtés, des journalistes sont réprimés et des radios fermées... Mais le travail des organisations démocratiques et révolutionnaires se poursuit bien qu'elles soient la cible privilégiée des putschistes. L'ODJ continue son travail dans les

villes, campagnes, villages, hameaux de cultures, sites d'orpaillage pour apporter sa contribution à la lutte pour la rupture révolutionnaire avec le système néocolonial.

Les camarades de l'Association des Etudiants Burkinabè en France (AEBF) ont parlé de leur situation et de leurs luttes en tant qu'étudiants étrangers en France. Un des problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés est la question du logement, d'autant que les bourses sont aujourd'hui quasiment inexistantes : « Depuis l'application des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les années 90, le pourcentage d'étudiants burkinabè bénéficiant de la bourse nationale est passé de 98 % en 1989 à environ 2 % en 2000. Aujourd'hui c'est encore pire. ». L'application du plan « Bienvenue en France » du gouvernement d'Edouard Philippe est un autre écueil. Les frais d'inscriptions ont été multipliés par 15 : 2770 euros au lieu de 170 euros pour la licence et 3770 euros au lieu de 243 pour le Master. ★

Fukushima

L'eau contaminée déversée dans l'océan

Après des années de discussions, les autorités japonaises ont décidé le déversement dans l'océan, des 1,25 millions de tonnes d'eau contaminée de la centrale de Fukushima qui a explosé en 2011. S'appuyant sur le feu vert donné par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'avis favorable d'experts, le gouvernement japonais est passé outre les craintes et les critiques des pêcheurs de la région de Fukushima, celles des gouvernements chinois et sud-coréen, en assurant que la méthode utilisée – la dilution de ces eaux dans l'océan, sur plu-

sieurs années – présentait des risques très faibles pour les populations. Le tritium qu'elles contiennent, qu'aucune méthode de filtration ne permet à l'heure actuelle d'éliminer, et d'autres éléments radioactifs seraient en quantité tellement faible dans l'océan qu'ils ne présenteraient aucun risque pour les animaux marins et la chaîne alimentaire. Quant au « préjudice de réputation », que mettent en avant ceux qui vivent de l'océan, le gouvernement n'en a cure. Les pêcheurs, qui voient déjà les ventes de leur poisson chuter, suite notamment aux restrictions d'importation

décidées par les autorités chinoises, se sentent une nouvelle fois trahis et abandonnés par les autorités japonaises. Celles-ci ont rejeté la solution proposée par des ONG et des scientifiques, de conserver ces eaux contaminées, de continuer à les traiter et à les surveiller, le temps de trouver des méthodes permettant de se débarrasser notamment du tritium. Les responsables de TEPCO, géant qui exploite les centrales nucléaires notamment celle de Fukushima Daïchi, ont mis en avant le coût du stockage, d'autant que les capacités installées (1000 réservoirs) arrivaient

à saturation. Ils ont également mis en avant les coûts des opérations pour se débarrasser des boues hautement radioactives, récupérer les 880 tonnes de corium provenant de la fusion du cœur des trois réacteurs¹, et tous les déchets radioactifs ainsi que ceux du démantèlement de la centrale, qui se chiffrent en millions de tonnes. Cela représente au minimum 40 ans de travail et des sommes considérables pour limiter les conséquences de cet accident qui a mis en lumière la dangerosité de cette filière, y compris dans un Etat capitaliste impérialiste développé. ★

France

Prolongement de l'activité des centrales nucléaires

Les trois sites de construction des 6 EPR 2 sont à présent connus : Gravelines, Penly et Bugey. L'investissement est estimé à 51,7 milliards, pour une mise en route entre 2035 à 2040. La prolongation de l'activité du parc actuel des 32 réacteurs de 900 MW et l'entretien des autres réacteurs représentent un investissement de 25 milliards par an, selon EDF.

Le réacteur 1 de la centrale de Tricastin vient d'être déclaré apte à fonctionner jusqu'à 50 ans, soit dix ans de plus que la durée initialement prévue. Pendant 6 mois, 5000 ouvriers, techniciens, ingénieurs ont travaillé sur le chantier de rénovation. L'objectif du gouvernement est d'arriver à faire tourner les grosses centrales jusqu'à 60 ans, et même au-delà. Et il garde encore sous le coude le projet de 8 réacteurs supplémentaires !

Ces chiffres et ces projets montrent que les responsables politiques et ceux du lobby électronucléaire travaillent d'arrache-pied pour sceller la politique électronucléaire dans la durée.

Le gouvernement, qui n'a pas abandonné son projet de fusionner l'Agence de sécurité nucléaire (ASN)

et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) pour aller encore plus vite dans la mise en œuvre de son plan de développement du nucléaire, se heurte à une opposition qui se structure.

Les différentes composantes du mouvement antinucléaire se retrouvent ensemble

Face à l'accélération de la « nucléarisation » de l'économie et de la société, le mouvement antinucléaire s'engage dans un processus de regroupement. En août dernier, la coordination antinucléaire a réuni un grand nombre de collectifs et d'organisations dans le cadre du festival des Résistances². Une assemblée générale s'est tenue, pour échanger les expériences des luttes locales sur les différents terrains de mobilisation et fixer un calendrier de mobilisations. Ce fut aussi l'occasion de renforcer les liens avec les autres mouvements écologistes présents au Larzac, et de les sensibiliser à la problématique du nucléaire, « qui n'est bon ni pour la planète, ni pour le climat, ni pour la paix ». Les militants de la

Confédération paysanne, de Solidaires, ceux des collectifs pour l'eau, contre les mines, de soutien aux Soulèvements de la Terre... se sont retrouvés avec les militants qui se battent contre l'enfouissement des déchets nucléaires, à Bure (projet Cigeo), des militants qui se battent pour l'interdiction des armes nucléaires (dans le cadre du collectif ICAN), et ceux du réseau « Sortir du nucléaire »...

Nous pensons que ce rapprochement entre les terrains de mobilisations et les organisations qui les mènent, autour de combats concrets, est positif dès lors qu'il renforce le rapport de force sur chacun des terrains et contribue à renforcer leur caractère populaire.

Les risques sanitaires des travailleurs du nucléaire réévalués à la hausse

Il existe des enquêtes sur les risques de développement de cancers liés à l'atome et aux rayons ionisants, chez les travailleurs du nucléaire.

Les derniers résultats d'une étude internationale portant sur 310 000 travailleurs en France, au Royaume-

Uni et aux USA, montrent que les résultats généralement admis sont en deçà de la réalité. Ce sont les risques de cancers liés à une exposition à petites doses, mais prolongée, qui ont été minorés.

Les travailleurs des entreprises sous-traitantes sont l'« angle mort » des recherches. Si les 60 000 travailleurs d'EDF, d'Orano et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sont plus facilement identifiés et susceptibles d'être suivis, il n'en n'est pas de même pour ceux de la sous-traitance. Dès 1991, une étude menée par les médecins du travail d'EDF et un sociologue a mis en lumière « le transfert de risque radio-induit des agents EDF vers les sous-traitants ». La conclusion qu'en ont tirée les chercheurs, c'est que « 80 % de la dose totale des rayonnements reçus concernent les sous-traitants »³. ★

1- Le corium est le produit de la fusion à 3000 degrés, de l'uranium, du zirconium qui forme la gaine du combustible et de tous les aciers de la cuve du réacteur. Très hautement radioactif, très dur, il est séparé du sous-sol par la dalle en béton sous la cuve qui peut se rompre suite à un séisme. C est un risque réel.

2- Festival Les résistances, 3 au 6 août, au Larzac.
3- *Le Monde* du 31 août 2023

Elevage porcin industriel et « fabrique du silence »

Les Algues vertes, un film à voir !

L'enquête d'Inès Léraud, journaliste indépendante et lanceuse d'alerte, a d'abord été à l'origine d'une BD, en 2019 : *Algues vertes, l'histoire interdite*. Retraçant l'histoire de ce scandale d'Etat, le film de Pierre Jolivet, sorti en juillet, est un hommage aux lanceurs d'alerte et aux victimes des algues vertes.

Les algues vertes fraîches ne sont pas dangereuses. Elles le deviennent lorsqu'elles stagnent sur la plage, se décomposent, et dégagent de l'hydrogène sulfuré (H₂S), un gaz potentiellement mortel. Leur prolifération est favorisée par l'agriculture intensive qui s'est développée en Bretagne

après la Seconde Guerre mondiale sous l'impulsion de l'Etat et de la PAC (Politique agricole commune). Conséquence de l'élevage industriel, des quantités importantes de nitrates sont rejetés dans les eaux bretonnes qui se situent parmi les plus chargées en azote d'Europe, avec des concentrations de nitrates par litre près de 10 fois supérieures à une situation sans pollution humaine. Cette prolifération pose un grave problème environnemental, puisqu'elle peut provoquer une asphyxie de la faune et de la flore aquatiques. Elle constitue également une lourde menace pour la santé publique. Depuis plusieurs

décennies, de nombreuses morts suspectes d'animaux et d'humains ont été constatées. Un cheval, trois hommes morts, un employé chargé de transporter des algues vertes, décédé sur son lieu de travail en 2009. Au même endroit, 36 sangliers avaient été retrouvés morts des suites d'une intoxication en 2013.

Parce que les preuves de la culpabilité du modèle agricole productiviste s'accumulent dans les témoignages recueillis par la journaliste, son enquête menée entre 2016 et 2019 a été lourde de conséquences sur sa vie personnelle : menaces de mort, tentatives d'intimidation de la FNSEA

et pressions des politiques. On a également essayé de faire taire ses sources. Silence de plomb des autorités, échantillons qui disparaissent dans les laboratoires, corps enterrés avant d'être autopsiés, jeux d'influence, inaction de l'Etat... : le film met en lumière l'omerta autour de ce scandale écologique et sanitaire au cœur de multiples conflits d'intérêts mêlant géants de l'industrie agro-alimentaire et politiques.

Dans cette histoire, « les agricultrices et agriculteurs ne sont que des pions, au détriment desquels d'immenses richesses se créent dans leur dos » explique la journaliste. ★

Lutter pour la paix passe par lutter contre les causes des guerres impérialistes

Le 21 septembre est la journée internationale de la paix et le 26 est la journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires. C'est l'ONU qui a lancé depuis plusieurs années ces deux dates et leur thème général.

Elles sont reprises par le collectif « En marche pour la paix » et vont donner lieu à des initiatives, à Paris et dans plusieurs villes, notamment autour de l'arrêt de la guerre en Ukraine et des guerres et conflits ailleurs dans le monde, et de la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Notre parti, membre du collectif des « Marches pour la paix » y participera, car tout ce qui peut aller dans le sens de l'arrêt de la guerre en Ukraine doit être encouragé, en gagnant à cette nécessité les travailleurs, les jeunes, les femmes, les organisations syndicales, politiques, les associations... Force est de constater que cela reste difficile, car il y a toujours encore de fortes divisions sur cette question, divisions qui traversent les organisations. Mais il y a plusieurs questions sur lesquelles des pas ont déjà été faits et qu'il faut continuer à développer : la dénonciation de l'Otan, qui apparaît ouvertement aujourd'hui comme un

instrument de guerre ; celle des armes nucléaires que les grandes puissances menacent d'utiliser ; la dénonciation de la militarisation au niveau national (les ventes d'armes françaises ont battu des records en 2022) et au niveau international, une militarisation qui draine l'argent des budgets sociaux et qui enrichit les monopoles profiteurs de guerre ; l'offensive d'encadrement militariste qui vise la jeunesse, à travers notamment le SNU...

Ces journées de mobilisation seront aussi l'occasion pour nous et d'autres de dénoncer la politique de l'impérialisme français, notamment en Afrique. Sous couvert de « guerre contre le terrorisme » il y a déployé des milliers de soldats, construit des bases militaires et mené de multiples opérations. Elles n'ont pas mis fin aux agissements des groupes djihadistes et ont déstabilisé ces pays, accentuant la misère des populations. Les forces armées françaises ont permis la poursuite du pillage des richesses minières et agricoles, par les monopoles français. La colère des peuples, de la jeunesse, de ces pays n'a cessé de grandir contre la présence militaire française : leur départ est dans l'intérêt des peuples et dans l'intérêt des travailleurs et des masses populaires de notre pays. ★

Guerre en Ukraine

Pour les responsables militaires, la fin de la guerre n'est pas à l'ordre du jour

Dans le précédent numéro de *La Forge*, nous avons dit, « aucun des deux camps ne peut gagner la guerre ». Des éléments viennent à l'appui de cette appréciation.

Du côté de la Russie, les objectifs initiaux (une guerre éclair renversant le régime ukrainien, pro-UE et pro-Otan et une vassalisation de l'Ukraine) ont été anéantis. L'armée russe n'a pas les moyens, ni en hommes, ni en matériels, d'engager une nouvelle guerre de conquête. Elle a pour mission principale de garder le contrôle militaire des régions du Donbass et de la Crimée et de mener des frappes visant à terroriser les populations des villes ukrainiennes. Les forces armées russes se sont installées dans une stratégie de forteresse derrière un énorme dispositif défensif, sur 30 km de profondeur. Selon de nombreux experts du Pentagone, il s'agit du « plus grand système défensif

construit en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », ce qui leur fait dire que l'expérience des guerres récentes (Irak, Afghanistan, Syrie...) ne leur est d'aucune utilité ici. Ils soulèvent une question réelle, à savoir que sans « supériorité aérienne », cette guerre devient une guerre d'usure, surtout à l'approche de l'automne, synonyme de pluies et de boue, qui fige les positions. Mais cette « supériorité aérienne », les dirigeants étasuniens ne veulent pas l'assurer, car cela signifierait leur engagement militaire direct contre l'armée russe, ce qu'ils ne veulent pas. Ils laissent cela à leurs alliés européens et aux soldats ukrainiens. C'est le cynisme de cette grande puissance impérialiste qui mène une guerre par procuration, sur le dos des peuples, notamment sur le dos du peuple ukrainien.

Côté ukrainien, les stocks de muni-

tions s'épuisent et le matériel (notamment les canons) s'use (malgré les fournitures des USA et de leurs alliés). Les pertes en soldats, en civils, sont considérables.

De hauts responsables militaires étasuniens n'hésitent plus à faire état de leurs critiques vis-à-vis de leurs homologues ukrainiens. C'est ainsi qu'a été révélé le contenu des échanges début août entre le chef d'état-major étasunien, son homologue du Royaume-Uni, le commandant en chef des forces US en Europe et celui de l'armée ukrainienne : les responsables militaires étasuniens ont critiqué la conduite de la contre-offensive ukrainienne, qui n'a pas abouti à une percée significative, du fait d'un trop grand éparpillement des forces entre l'Est (Bakhmout) et la Crimée... tout en réaffirmant le « soutien » étasunien à l'Ukraine ! ★

C'est une boucherie

Dans les deux camps, « le nombre de soldats tués et blessés est l'un des secrets les mieux gardés ». Si, côté russe, avancer des chiffres, relève de la « haute trahison » et est sévèrement réprimé, les responsables ukrainiens parlent abondamment des « 258 340 » soldats russes « liquidés », mais ne communiquent jamais sur les pertes ukrainiennes, « pour ne pas démoraliser la population ». Leurs alliés étasuniens n'ont pas la même réserve et laissent « fuiter » le chiffre de 500 000 victimes (tués et blessés) au total, avec plus de tués, côté russe. L'ONU avance le chiffre de 26 000 victimes civiles, essentiellement en Ukraine. C'est une véritable boucherie qui dépasse largement (3 fois plus) les chiffres des victimes russes de la guerre d'Afghanistan (1979-1989). 70 % des victimes sont touchées par des tirs d'artillerie.

Ces chiffres renvoient à ceux de la boucherie impérialiste de 1914-1918. L'agrandissement des cimetières en Ukraine et en Russie en sont les traces visibles.

Le consensus imposé aux peuples autour de la guerre se lézarde

Cette guerre exacerbe le nationalisme et développe les idées réactionnaires dans chacun des camps. En Russie, Poutine renforce la répression contre toute forme de contestation de sa politique de guerre et de son pouvoir. Il s'en est aussi pris aux milieux « ultranationalistes » qui lui reprochent sa « mollesse » dans la conduite de la guerre. Prigojine était un des représentants de ces courants. Il a franchi une « ligne rouge » en juin dernier, en marchant sur Moscou à la tête d'unités de son armée de mercenaires. Poutine l'a liquidé. L'opposition populaire à cette guerre est muselée et violemment réprimée. Mais sa poursuite et son enlèvement, ses conséquences économiques sur

les couches populaires (l'inflation sur les prix de consommation est forte) et son coût humain finiront par provoquer une prise de distance par rapport à cette guerre. Déjà, beaucoup de ceux et celles qui en avaient les moyens ont quitté le pays.

En Ukraine, le régime de Zelensky s'appuie sur un fort courant nationaliste qui étend son influence sur toute la société. Mais ce régime n'a pas rompu avec les pratiques anciennes de corruption des oligarques maffieux, qui le soutiennent. La dernière affaire qui vient d'éclater concerne l'enrichissement de quelque 112 responsables régionaux du recrutement, accusés de « transfert illégal de conscrits de l'autre côté de la frontière ». En clair, ils ont fait payer

des jeunes qui voulaient se soustraire à l'enrôlement dans l'armée, en leur permettant de sortir du pays – ce qui est interdit par la loi martiale pour tout jeune à partir de 18 ans. Cela rapportait visiblement très gros, des millions d'euros, mais cela ne se limitait pas aux conscrits. D'autres cas de corruption touchent des responsables d'achat de matériel de guerre. Zelensky, qui a quelques difficultés parce qu'il avait promis une contre-offensive rapide et victorieuse, a voulu frapper fort contre ces maffieux. Si une partie de l'opinion pense qu'il n'est pas lui-même corrompu, beaucoup estiment qu'il était au courant et qu'il a laissé faire. Cette affaire montre deux choses : d'une part, que les engagements en

matière d'éradication de la corruption, pris devant les autorités européennes – une des conditions à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE – ne sont pas tenus.

D'autre part, que le « consensus » général autour de la guerre sans cesse mis en avant par le régime, doit être relativisé. Des milieux plus aisés de la société ukrainienne ne se privent pas d'y échapper. Ce n'est pas la même chose que les jeunes qui prennent des risques pour ne pas être enrôlés dans cette guerre, parce qu'ils refusent de servir de chair à canon et qui ont fui leur pays, un phénomène bien réel, lui aussi.

Le coût de la guerre et sa prolongation minent « l'unité nationale » sans cesse célébrée. ★

15^e sommet des Brics

S'élargir pour peser plus au sein du système impérialiste mondial

Les dirigeants des cinq Etats membres de cette alliance créée en 2001¹ se sont réunis à Prétoria, en Afrique du Sud, du 22 au 24 août. Poutine, sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé par la Cour pénale internationale, s'est fait représenter par son ministre des Affaires étrangères, Lavrov, mais a tenu à participer en visio à la réunion formelle.

Une déclaration finale a été rendue publique à la fin de la réunion, insistant notamment sur l'élargissement de ce regroupement, dès le 1er janvier 2024, à six nouveaux Etats : Argentine, Egypte, Ethiopie, Iran, Emirats arabes unis, Arabie saoudite. Trois Etats (Bangladesh, Egypte, Emirats arabes unis) vont rejoindre la Nouvelle Banque de développement² – appelée Banque des Brics – et il est prévu de développer d'ici le prochain sommet, le modèle « de pays partenaires » qui concerne potentiellement une quarantaine d'Etats, dont plusieurs ont déjà fait acte de candidature à l'adhésion.

Israël

L'opposition à la réforme judiciaire ne faiblit pas

Malgré le vote le 24 juillet par la Knesset du volet de la réforme judiciaire du gouvernement Netanyahu privant la Cour Suprême de Justice de son droit de censure dit de « raisonnabilité » des lois gouvernementales, la mobilisation de l'opposition israélienne contre cette réforme ne faiblit pas. Le 25 juillet, les médecins du service public se mettaient en grève et, le 29 juillet, les milliers de manifestants rassemblés à Tel-Aviv scandaient « nous ne faisons que commencer ». Si au départ, la colonisation de la Palestine ne faisait pas partie du débat et si les opposants au projet de loi dénonçaient surtout son caractère antidémocratique, le lien entre cette réforme et la colonisation commence à se faire entendre. En effet, même si pour Netanyahu le but est d'échapper à la justice en se maintenant au pouvoir, le groupe d'influence des colons, représentés dans le gouvernement par le ministre des finances Smotrich, y voit un but tout autre. La Cour Suprême de Justice, même si elle s'inscrit dans l'appareil judiciaire d'un Etat qui les opprime, constitue tout de même un rempart légal pour les Palestiniens, le seul d'ailleurs auquel ils puissent faire appel. Et Smotrich ne fait plus mystère de son intention d'annexer toute la Palestine, ce qui reviendrait à dénoncer officiellement les accords d'Oslo, ce à quoi la Cour de Justice s'opposerait si elle en avait encore le pouvoir. Mais avant de pouvoir annexer les zones A (sous administration palestinienne) et B

Le prochain sommet, prévu en 2024 à Kazan, en Russie, devrait faire le point sur cet élargissement. Il est également prévu de prendre des décisions concernant les mécanismes monétaires qui ont commencé à se mettre en place entre plusieurs Etats, pour aller plus loin dans le paiement des échanges en monnaies locales, évitant de passer par le dollar étasunien pour le règlement des échanges commerciaux. Il sera aussi question d'étendre les mécanismes de communication interbancaires alternatifs au « réseau international de communication interbancaire » SWIFT, dont les banques russes ont été exclues, dans le cadre des sanctions prises par les USA et leurs alliés.

La déclaration consacre aussi un long développement sur la réforme de l'ONU : les BRICS réaffirment leur « engagement en faveur d'un multilatéralisme inclusif et du respect du droit international, y compris des buts et principes consacrés dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU), comme pierre angulaire

indispensable et le rôle central de l'ONU dans un système international », ce qui les amènent notamment à demander une meilleure représentation des pays émergents dans le conseil de sécurité.

Concernant la guerre en Ukraine, ils « notent avec satisfaction les propositions pertinentes de médiation et de bons offices visant à une résolution pacifique du conflit par le dialogue et la diplomatie ».

Quelle appréciation et quelles conclusions tirer ?

Tout d'abord, il faut dire clairement que les Brics à 5 ou à 40 ne sont en rien une alliance en faveur des travailleurs, des peuples et des pays dominés par l'impérialisme. Ni la composition de ce regroupement, ni les objectifs et les moyens qu'il met en œuvre ne remettent en cause le système impérialiste, dont il n'est qu'un rouage, au service des puis-

sances impérialistes qui sont à la manœuvre : l'impérialisme chinois et l'impérialisme russe.

C'est une alliance de puissances impérialistes, d'Etats capitalistes, de puissances régionales dont certaines ont des liens étroits et anciens avec les puissances impérialistes de « l'autre camp ». C'est dire que s'il y a des convergences d'intérêts entre les Etats membres de cette alliance, il y a aussi de profondes divergences d'intérêts.

Ce regroupement s'oppose à l'hégémonie de l'impérialisme US et de ses alliés et essaie de rallier les peuples derrière lui, dans ce combat pour le repartage impérialiste des marchés, des richesses, des zones d'influence. Il n'a rien de progressiste, d'anti-impérialiste, a fortiori de révolutionnaire. ★

1- Créé en 2001 par les dirigeants de la Chine, Russie, Inde, Brésil, ce regroupement s'est élargi à l'Afrique du Sud en 2010.

2- Cette banque, créée en 2015, vise à se passer du FMI et du dollar US, pour financer en particulier des projets d'infrastructures.

(sous administration palestinienne et sécuritaire israélienne), il continue de pousser la colonisation en zone C (les 60 % restants de territoires, totalement sous contrôle israélien). Il vient de débloquer 165 millions de dollars d'aide aux colons, ouverts pour la première fois aux « territoires non réglementés », c'est-à-dire aux colonies illégales. Comble du cynisme, cet argent a été prélevé sur le budget des municipalités arabes d'Israël et des fonds destinés aux Palestiniens de Jérusalem-Est.

La répression du mouvement s'accroît

Si elle est encore loin du niveau de celle qui s'abat sur les Palestiniens, la violence des forces de l'ordre s'intensifie. Celles-ci n'ont pas hésité à disperser la foule avec des canons à eau projetant des eaux souillées à Jérusalem. Mais alors qu'elle était inaudible, voire malvenue au début du mouvement, la dénonciation de l'intérêt des colons derrière la réforme judiciaire apparaît dans les manifestations. Elle est principalement portée pour le moment par des ONG israéliennes comme « Standing Together », mais la conscience progresse du soutien des colons à la réforme antidémocratique en constatant que toutes les actions et les fonds partent vers les colonies alors que le reste de la société israélienne fait face à une situation économique de plus en plus difficile. Il apparaît



Manifestation contre la réforme judiciaire du gouvernement Netanyahu, à Tel Aviv, le 25 février 2023

également au grand jour que l'essentiel des cortèges des manifestations pro-réforme est alimenté par des bus de colons.

Les conséquences pour les Palestiniens de cette politique de promotion de la colonisation du gouvernement se traduisent par des attaques généralisées et de plus en plus fréquentes. Partout où il y a des colons en Cisjordanie, il ne se passe pas une semaine sans que des récoltes soient détruites, des magasins ou des écoles brûlés, parfois sous l'escorte de l'armée d'occupation. De même, le ministère de la sécurité intérieure étant aux mains de Ben Gvir, se revendiquant lui-même d'extrême droite, les prisonniers palestiniens font face à une répression toujours plus dure. Des centaines d'entre eux menaçaient de se mettre en grève de la faim, le 18 août, pour protester contre les violences de l'administration pénitentiaire et contre l'attaque du bloc 3 de la prison du Naqab où les prisonniers ont été violentés et trans-

férés vers une destination inconnue. L'appel du Bureau d'information des prisonniers qui a lancé cette grève exhortait aussi tous les Palestiniens à être solidaires, à se rassembler et à s'engager contre les forces d'occupation. La pression ayant poussé l'administration à la négociation, le Bureau a interrompu le mouvement. Cependant, quatre prisonniers ont cessé de s'alimenter depuis plus de trois semaines pour dénoncer le traitement inhumain qu'on leur inflige et leur détention administrative.

En dépit de ses limites, ce mouvement d'opposition à une loi antidémocratique en Israël est important. De par sa durée mais aussi de par sa détermination, face notamment à la répression, il fragilise Netanyahu. Il contribue également à démasquer le caractère ultra réactionnaire et raciste de ce gouvernement. Une situation propice pour exiger du gouvernement français des sanctions et la fin de toute coopération avec cet Etat criminel. ★

Equateur

Des élections qui ne règlent rien

Le 20 août, a eu lieu en Equateur le premier tour de l'élection présidentielle pour élire le président et le vice-président de la république. Le scrutin intervient deux ans avant la date prévue suite à la procédure dite de « mort croisée » décidée, début mai, par le président sortant Guillermo Lasso, confronté à une procédure de destitution initiée par l'Assemblée nationale¹. Bien qu'éligible, Lasso a décidé de ne pas se présenter à sa réélection.

Lors de ce premier tour se tenaient également les élections législatives et un référendum sur la poursuite ou non de l'exploitation d'un champ pétrolier dans le parc naturel du Yasuni.

Outre un délai très court, la campagne a été marquée par l'assassinat, onze jours avant le premier tour, de l'un des favoris du scrutin, Fernando Villavicencio, un proche du président Lasso, ayant fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille, et dont l'une des enquêtes, menée avec Zurita, qui l'a remplacé comme tête de liste à la présidence, a abouti à la condamnation du président Correa à huit ans de prison et à son départ en exil.

Son assassinat a provoqué une onde de choc dans un pays jusque-là peu habitué à de telles violences. Ceci dit, ces dernières années l'Equateur, devenu une importante plaque tournante de la drogue, est confronté à une guerre des gangs de narcotrafiquants particulièrement meurtrière,

notamment dans les prisons équatoriennes.

Ce climat de violence a été mis à profit par tous les candidats de droite mais aussi des corréistes qui ont fait de la lutte pour la « sécurité » leur cheval de bataille et rallier les indécis.

En dépit d'une intense campagne de terrain, la candidature de Yaku Perez, le candidat indigène de Pachakutik soutenu par l'alliance « Claro que se Puede » (« Bien sûr qu'on peut ») regroupant son mouvement Nous sommes l'Eau, l'Unité populaire, le Parti socialiste équatorien et Démocratie Oui, liste soutenue par les camarades du PCMLE, a eu du mal à percer, malgré une intense campagne de terrain. La multitude de listes favorisant un éparpillement des voix. Il a également dû faire face à une campagne de dénigrement systématique. Après l'assassinat du candidat de Lasso, on a assisté à une remontée spectaculaire de toutes les listes de droite et à l'effondrement de Yaku Perez dont le score final est de 3,97 % (contre 15 % à la veille de l'assassinat). Un score décevant alors qu'il était arrivé en 2021 en seconde position de la présidentielle derrière le candidat corréiste avant d'être rétrogradé à la 3^e place derrière Lasso. Cette fois, la candidate corréiste est arrivée en tête avec 33,61 % devant le candidat de la droite libérale Noboa (23,47 %), fils du milliardaire Alvaro Noboa qui a fait sa fortune dans le commerce de la banane.

Un parlement sans majorité affirmée et dominé par les luttes intestines

Aux législatives, les corréistes obtiennent 50 sièges dès le 1^{er} tour et la liste conduite par Zurita devient la deuxième force parlementaire, les différentes listes de droite se répartissant les autres sièges. La gauche quant à elle obtient 8 sièges (5 pour le Pachakutik contre 27 ; 3 pour l'alliance « Claro que se puede » dont 1 pour l'Unité populaire ; aucun siège pour la Gauche démocratique qui paie ses divisions internes).

Le second tour aura lieu le 15 octobre mais comme le soulignent les camarades du PCMLE dans le journal *En Marcha* du 23 août dans leur bilan des élections : « *Le scénario actuel préfigure un second tour entre deux options qui répondent aux intérêts de la bourgeoisie et du grand capital. Les travailleurs et les peuples savent qu'aucun de ces candidats ne défend leurs intérêts ; ceux-ci travaillent pour gagner les élections au profit de l'oligarchie équatorienne et de l'impérialisme. A partir de là, donc, rejeter leurs propositions est une option légitime à soulever.* » Dans le dernier numéro d'*En Marcha* du 29 août, la consigne qui en découle est claire : « *Voter nul c'est maintenir l'indépendance de classe.* » ★

Non à l'exploitation du pétrole du Yasuni !

Les résultats du référendum sont sans appel : 59 % pour l'arrêt de l'exploitation pétrolière. C'est un succès incontestable pour les forces qui se sont mobilisées pour cet arrêt, notamment l'alliance « Claro que se puede » autour de Yaku Perez. Il avait fait de cette question une ligne de démarcation face notamment aux corréistes qui soutiennent l'extension de l'exploitation pétrolière sous prétexte que ses retombées sont positives pour les populations locales et pour le développement de la région. Les corréistes contestent le résultat du référendum, arguant que le Non est majoritaire dans les régions directement concernées et que l'Etat perdrait 1200 millions de dollars par an de recettes fiscales « *au détriment de la santé, de l'éducation et de la sécurité, et du développement des régions amazoniennes.* ». Un argument fallacieux car, comme le rappellent les camarades du PCMLE, « *les peuples de l'Amazonie n'ont jamais bénéficié de la richesse pétrolière et ont dû mener des mobilisations incessantes pour exiger infrastructures et attention.* ». Cette victoire du Oui « *est une gifle aux intérêts impérialistes de destruction de la vie* » et la bataille va continuer pour « *défendre la volonté populaire.* »

1- Voir *La Forge* de juillet août : « Une seule option électorale : le bloc populaire » et juin : « Menacé de destitution, le président Lasso dissout le parlement ».

La faillite du système néocolonial et la contestation de l'impérialisme français (suite de la p. 16)

●●● pas membre de la CEDEAO mais qui possède une frontière de 1000 km avec le Niger, et même le Tchad, ne veulent pas d'une déstabilisation supplémentaire de la région. L'Allemagne, qui dispose d'une base militaire à Niamey avec une centaine de soldats, a suspendu son aide économique, mais prône des « *efforts de médiation* » pour une solution politique. L'impérialisme américain, qui outre un important centre de renseignement près de Niamey, dispose à Agadez de sa deuxième plus grande base militaire sur le continent africain, a certes formellement condamné le coup d'Etat, mais ne voulant pas laisser le terrain à la Russie où la Chine, il a affirmé vouloir privilégier le dialogue avec les nouvelles autorités. L'impérialisme chinois, qui a de gros intérêts dans le pétrole nigérien et qui est le deuxième investisseur économique au Niger, juste derrière la France, appelle de son côté à une résolution « pacifique » de la crise. Quant à l'impérialisme russe, il espère en profiter, mais avec la guerre en Ukraine, il n'est pas

en position de force.

Dans ce contexte de concurrence politique, militaire et économique, l'impérialisme français est en très grandes difficultés. Les vieux accords néocoloniaux ne suffisent plus à lui garantir la primeur du pillage et toutes les « rentes de situation » qu'ils ont tenté de prolonger après les indépendances formelles des années 60.

Ce sont les peuples et non les putschistes qui font l'Histoire

Quand, à propos du Niger, ils ont parlé, avec dépit, d'une « *épidémie de coups d'Etats* » et de « *coup d'Etat de trop* », Macron et sa ministre des Affaires étrangères ne croyaient pas si bien dire. A l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est au tour de la dynastie Bongo de chuter. Après le départ des troupes de Centrafrique, du Mali et du Burkina Faso, l'impérialisme français, qui va être contraint d'évacuer à présent le Niger, peut certes encore compter sur ses bases mili-

taires de Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire), Libreville (Gabon) et Djibouti, mais pour combien de temps ? La question se pose, tant est instable la situation sociale et politique dans ces pays !

En novembre 2017, à l'Université de Ouagadougou, E. Macon avait indiqué vouloir imposer un nouveau cours aux relations entre la France et l'Afrique. Après l'échec de Barkhane et le redéploiement forcé des militaires français chassés du Mali, il avait annoncé une nouvelle doctrine militaire privilégiant la formation et la coopération avec les armées locales dans le cadre des « opérations extérieures ». Il y a bien, comme le disait Macron à Ouagadougou, « *quelque chose d'inédit* », un « *changement profond* », mais dans ce changement, ce n'est par l'impérialisme français qui a la main ! Blaise Compaoré (Burkina Faso) est tombé en 2014, IBK (Mali) en 2020, Idriss Déby (Tchad) en 2021, Bazoum (Niger) en 2023, Ali Bongo (Gabon) en 2023... Combien de temps tiendront encore les Ouattara (Côte d'Ivoire), les Faure

Gnassingbé (Togo), les Paul Biya (Cameroun)... ?

Dans toutes ses anciennes colonies, qu'il veut garder sous sa coupe, l'impérialisme français cumule les revers politiques et militaires. Les putschs se produisent dans une zone qui est un point de convergence de toutes les contradictions impérialistes. Perpétrés par des capitaines ou des généraux de premier ordre, soutenus bon gré mal gré par une partie des oppositions bourgeoises aux cliques déchues, ils participent aux règlements de compte au sein des armées néocoloniales et des cliques au pouvoir qui veulent se repartager le gâteau de la prédation de leurs peuples. Ils sont parfois, comme au Burkina Faso, directement dirigés contre le mouvement révolutionnaire. Mais, si les situations sont différentes, partout se retrouve en toile de fond la contestation populaire de la corruption, de la misère et de la domination impérialiste, par les peuples africains auxquels nous apportons tout notre soutien. ★

Coup d'Etat au Niger

La faillite du système néocolonial et la contestation de l'impérialisme français

Après avoir été chassée du Mali, l'armée française avait fait du Niger la pièce maîtresse de son dispositif au Sahel. Mais le 26 juillet, le président nigérien, Bazoum, a été renversé par un putsch militaire conduit par de hauts responsables des forces armées, dont le général Tchiani, chef de la Garde présidentielle. Le 3 août, le nouveau pouvoir dénommé « Conseil national pour la sauvegarde de la patrie » (CNSP) faisait connaître son intention de dénoncer les accords militaires conclus avec la France, ce qui revient à demander le départ des 1 500 soldats français présents sur place.

Une grande partie de l'opposition aux régimes d'Issoufou (2011-2021) et de son successeur Bazoum, s'est ralliée au CNSP. Plusieurs manifestations de soutien au nouveau régime ont eu lieu.

L'hostilité de la population à la présence militaire française avait déjà pu être mesurée en décembre 2021, lorsque le convoi militaire Barkane parti d'Abidjan (Côte d'Ivoire) vers Gao (Mali), avait été attaqué lors de son transit par le Niger (après avoir été arrêté pendant plusieurs jours par la population au Burkina). La

colonne française avait été violemment prise à partie et les autorités nigériennes s'étaient illustrées par la répression des manifestants.

Comme au Mali, comme au Burkina, les populations se sont rendu compte que les soldats français n'étaient pas une protection contre les attaques des groupes armés terroristes. Quant aux soi-disant retombées positives de la « valorisation du patrimoine uranifère du pays », dont Orano (ex-Areva) se vante sur son site, elles se mesurent surtout par un désastre écologique, sanitaire et social et quasiment aucune retombée économique pour les populations. Près des mines, les nappes phréatiques sont polluées, la population irradiée. Dans l'ensemble du pays le chômage est endémique et les conditions de vie désastreuses. Dans le classement du Programme des Nations unies pour le développement, le Niger figure parmi les plus pauvres (189^e sur 191, juste avant le Tchad et le Soudan du Sud). 8 habitants sur 10 n'ont pas accès à l'électricité. Près d'un sur deux (41,8 % en 2021) vit dans une extrême pauvreté tandis que l'élite au pouvoir – civils et militaires – a amassé des fortunes.

Comme au Mali et au Burkina, les militaires pustchistes se sont appuyés sur le profond rejet populaire de l'ancienne métropole coloniale et tout spécialement de son importante présence militaire. Mais ce n'est de leur part qu'un « anti-impérialisme » de circonstance qui ne remet pas en cause le pillage économique du pays.

L'impérialisme français affaibli, mais toujours aussi dangereux

Macron et la diplomatie française ont condamné « fermement » le coup d'Etat (une indignation à géométrie variable quand on sait avec quelle précipitation l'impérialisme français a adoubé le fils Déby après l'assassinat du vieux dictateur tchadien en avril 2021). Ils ont demandé le rétablissement de Bazoum. Indiquant que les seules autorités que la France reconnaît sont « les autorités nigériennes légitimes », Paris a opposé des fins de non-recevoir à la dénonciation des accords militaires et à l'expulsion de son ambassadeur à Niamey. La France a immédiatement suspendu son aide au développement



et son appui budgétaire au Niger. (Le 6 août, elle a pris une mesure similaire envers le Burkina pour le punir de son soutien aux militaires pustchistes nigériens !)

Macron, qui joue les va-t'en-guerre, a tenté de mobiliser la CEDEAO pour décréter des sanctions et préparer une intervention militaire en vue de rétablir Bazoum dans ses fonctions. Mais l'entreprise s'avère difficile. Les voisins du Niger et les différentes puissances impérialistes présentes dans la région ont tous tenu à marquer leur différence. Au Nigeria, les militaires favorables à l'intervention ont été désavoués par le Sénat. L'Algérie, qui n'est ●●● Suite p. 15

Les enjeux économiques du Niger pour l'impérialisme français

Quand on évoque la présence française au Niger, on pense en premier lieu à l'exploitation de l'uranium. Areva, devenu depuis Orano, y sévit depuis plus de 50 ans. Au prix d'incommensurables désastres écologiques et sanitaires, le groupe détenu à 90 % par l'Etat français a, pendant des années, fait de l'uranium nigérien la principale source d'alimentation du parc nucléaire français.

La France a, aujourd'hui, diversifié ses approvisionnements et le Niger n'est plus son premier fournisseur. Orano est, notamment, présent au Canada et au Kazakhstan. Le Niger n'est plus la « pièce maîtresse de la stratégie d'indépendance énergétique française » qu'elle a été pendant longtemps, mais Orano y détient encore 3 mines :

La mine souterraine de COMINAK : en service depuis 1974, ses ressources sont épuisées et elle a arrêté sa production le 31 mars 2021, mais les travaux de fermeture sont prévus jusqu'en 2033.

La mine à ciel ouvert exploitée par la Somair (Société des mines de l'Air) détenue à 63,4 % par Orano et à 36,66 % par SOPAMIN (Société du patrimoine des mines du Niger) : en service depuis 1971, elle pourrait encore l'être, a

minima, pendant 10 à 15 ans.

Celle d'Imouraren, souvent présentée comme la « mine du siècle » : son exploitation n'a pas encore débuté, mais ses réserves sont estimées à près de 200 000 tonnes d'uranium.

Orano n'est pas la seule firme française présente au Niger. Le site de l'Ambassade de France à Niamey mentionne le groupe CASTEL (brasseries), VEOLIA (Exploitation des Eaux), VINCI, BOLLORÉ, ORANGE, CHRONOPOST..., sans oublier TOTAL qui détient 40 % des parts du marché de la distribution pétrolière.

Outre l'uranium, le sous-sol nigérien regorge d'autres métaux, dont certains sont des métaux stratégiques pour les nouvelles technologies et la « transition écologique » des économies impérialistes dominantes. La SOPAMON, société nigérienne qui gère les participations de l'Etat nigérien dans les sociétés minières opérant dans le pays, mentionne notamment l'or, le lithium, le coltan, le nickel, le cuivre, le molybdène, le platine, le vanadium et le chrome.... De quoi nourrir appétits et concurrence parmi les puissances impérialistes.

Non aux sanctions économiques, Non à une intervention militaire au Niger !

Dès l'annonce du coup d'Etat, notre parti a condamné les déclarations de Macron affirmant qu'il « ne tolérera aucune attaque contre la France et ses intérêts et qu'elle répliquera de manière immédiate et intractable ». Nous avons affirmé que la France devait partir et avons dénoncé toute ingérence directe ou indirecte de l'impérialisme français : « Non au blocus criminel qui menace le peuple nigérien. Retrait des troupes françaises du Niger. Non à l'ingérence impérialiste au Niger » (Communiqué du PCOF du 31 juillet 2023, consultable sur notre site pcof.net)

Dans les pays voisins, les réactions

des forces progressistes et révolutionnaires ont été nombreuses.

Alors qu'au sein de la CEDEAO le gouvernement de Côte d'Ivoire est pointé dans les sanctions et les menaces militaires, le Parti Communiste Révolutionnaire de Côte d'Ivoire (PCRCI) a dénoncé les sanctions économiques et le bellicisme d'Alassane Ouattara : « Mettre des embargos sur les vivres, les médicaments, geler les avoirs d'un Etat, le privant ainsi des moyens de payer ses fonctionnaires, bloquer le fonctionnement des banques où les salariés, les retraités, les acteurs du secteur privé ont leurs ressources, sont des actes criminels

contre les peuples. [...] Attaquer militairement un pays par des forces étrangères sous mandat des impérialistes est inacceptable pour le Parti Communiste Révolutionnaire de Côte d'Ivoire. C'est un acte illégal et illégitime. [...] C'est pour ces raisons que nous demandons au pouvoir Ouattara de sortir de la belligérance avec les pays voisins [...] Nous devons soutenir les peuples du Mali, du Burkina Faso, du Niger qui luttent contre notre ennemi commun, l'impérialisme français. »

A Burkina, les organisations syndicales regroupées dans l'UAS (plateforme d'unité et d'action syndicales) ont déclaré dans un communiqué :

« Tout en condamnant le coup d'Etat du CNSP, [l'UAS] dénonce les sanctions prises par la CEDEAO contre le peuple nigérien, de même que le projet d'intervention militaire de la CEDEAO comme de toute force étrangère pour replacer Mohamed Bazoum à la tête de l'Etat. Elle exprime son ferme attachement au respect des libertés démocratiques et syndicales, à la sauvegarde des acquis des travailleurs, au respect du droit à la vie et à la sécurité des populations dans tous les pays. NON aux sanctions inhumaines, injustes et illégales de la CEDEAO contre le Niger ! NON à toute intervention militaire au Niger » ★